



Trouble du Spectre de l'Autisme (**TSA**) — Trouble Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité (**TDAH**) — Trouble du Développement Intellectuel (**TDI**) — Troubles **DYS** (la Dyslexie et la Dysorthographie, la Dyscalculie, les « Dysphasies », la Dyspraxie et la Dysgraphie).

PARTICIPEZ À L'ENRICHISSEMENT DU GUIDE CE GUIDE EST ÉVOLUTIF ET PARTICIPATIF

Cette première version a vocation à évoluer et à s'affiner.

Aussi, vos retours d'expérience seront précieux pour enrichir son contenu et le rendre toujours plus pertinent. Nous vous invitons donc à partager vos pratiques, vos suggestions et vos observations pour la prochaine édition en répondant à ce questionnaire en ligne (ceci vous prendra moins de 10 minutes).

Voici le lien : https://forms.gle/rfJzCj3nPHrieiF5A

Ensemble, nous pouvons continuer à faire de nos institutions culturelles des espaces accueillants et inclusifs, où chacun peut pleinement profiter de la richesse des offres et des pratiques.

Date de parution : 2025



Portrait officiel Rachida Dati © Laurent Vu Sipa

L'accès à la culture est un droit humain fondamental dont nul ne doit être privé, quelle que soit sa situation sociale ou géographique, quel que soit son état de santé physique ou mental. Particulièrement destiné à améliorer l'accueil, dans les lieux culturels, des personnes avec des troubles du neurodéveloppement (TND), ce guide témoigne de mon engagement et de celui de tout le ministère de la Culture en faveur de l'accès des personnes en situation de handicap aux offres et aux pratiques artistiques et culturelles. Il est destiné aux professionnels de la culture dans tous les secteurs, en métropole comme en Outre-mer.

Il va de soi que la fonction d'un lieu de culture n'est pas d'abord thérapeutique. Pour autant, la rencontre des œuvres et des monuments du patrimoine comme de la création d'aujourd'hui, ou la pratique de quelque art que ce soit, ouvrent des portes vers un imaginaire, cultivent une sensibilité, libèrent l'expression de soi. C'est pourquoi l'investissement dans une activité artistique est reconnu par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) comme un auxiliaire pour l'amélioration de la gestion de l'anxiété et du stress : visites de groupe ou ateliers de pratique artistique sont autant d'occasions de développer la motricité fine, la coordination, la capacité à se concentrer dans un environnement structuré et accueillant.

L'engagement pour la participation à la vie culturelle de toutes les personnes en situation de handicap fait l'objet d'une politique interministérielle que je porte avec ma collègue Charlotte Parmentier-Lecocq, ministre chargée de l'autonomie et du handicap, qui me fait l'amitié de co-préfacer ce guide. Il est renforcé dans la convention nationale culture-santé dont je m'apprête à signer le renouvellement avec la ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, ma collègue Catherine Vautrin. La stratégie nationale pour les troubles du neurodéveloppement, dans laquelle s'inscrit ce guide, est quant à elle pilotée par une délégation interministérielle ; je salue, à cette occasion le Dr Étienne Pot qui la conduit.

Chères et chers professionnels de la Culture, si vous consultez ce guide, c'est que vous partagez notre volonté de rendre la culture accessible à toutes et tous. À ce jour, le vaste champ des troubles du neurodéveloppement – trouble du spectre de l'autisme (TSA), troubles DYS, trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), trouble du développement intellectuel (TDI) – n'ont jamais fait l'objet d'un recueil de recommandations et de propositions aussi riche et complet que ce guide. Je tiens à en féliciter les auteurs et les contributeurs : membres du groupe de travail, établissements culturels, représentants associatifs, personnes avec TND. Je remercie tout particulièrement son parrain, le danseur et chorégraphe Sylvain Groud, directeur du CCN (Centre chorégraphique national) de Roubaix, ainsi que le neuropsychologue Fabrice Pastor, qui a pris une part essentielle à sa conception.

Enfin, j'associe à ces remerciements toutes les structures et personnes nommées dans ce guide et qui l'ont inspiré ou enrichi de leur compétence.

Faciliter l'accès à l'offre culturelle pour les personnes avec TND est un devoir. C'est aussi une démarche d'ouverture qui contribue à l'inclusion de toutes les citoyennes et de tous les citoyens. Ce guide n'est donc pas seulement un recueil de bonnes pratiques : c'est un outil pour renforcer la diversité dans nos institutions culturelles. Prenez le temps de le découvrir et d'approfondir ces recommandations : sa lecture vous permettra de franchir un pas de plus vers une société plus solidaire, à laquelle la culture se doit de contribuer.

Rachida DATI

Ministre de la culture



Portrait officiel de Charlotte Parmentier-Lecocq

Mesdames et messieurs, chères personnes concernées par un trouble du neurodéveloppement, autisme, troubles dys, trouble déficit de l'attention (avec ou sans hyperactivité) et trouble du développement intellectuel, chers professionnels du monde de la culture, chers professionnels du secteur social, médico-social ou sanitaire,

Je souhaitais bien évidemment vous souligner l'importance de la sortie de ce guide concernant l'accompagnement dans les lieux de culture des personnes présentant un trouble du neurodéveloppement.

Vous le savez, je m'implique au quotidien dans mon ministère afin que toutes les personnes concernées par une situation de handicap et, plus spécifiquement, par les troubles du neurodéveloppement puissent accéder plus facilement aux musées, au cinéma et à l'ensemble des lieux de culture qui composent notre pays et qui font la richesse de notre territoire.

Je remercie bien évidemment ma collègue, la ministre de la Culture, Rachida Dati, ainsi que l'ensemble des équipes du ministère de la Culture qui, aux côtés de la délégation interministérielle pour les troubles du neurodéveloppement, ont participé à l'élaboration de ce guide.

Ce guide se veut pratique, didactique, utilisable par tous et rappelle, bien évidemment, la définition de ces troubles, leur spécificité ainsi que les modalités pratiques d'accompagnement pouvant être mises en place au quotidien. Je sais que vous avez à cœur, dans ce guide, d'insister par exemple sur les aspects sensoriels présents dans le champ du trouble du spectre de l'autisme. On peut mentionner, par exemple, l'utilisation de casques anti-bruit, l'atténuation de la lumière ou des sons, qui peuvent permettre un accompagnement de meilleure qualité dans l'ensemble des lieux de culture de notre pays.

J'espère que ce guide deviendra un allié incontournable dans la vie culturelle de notre pays et permettra à de plus en plus de personnes concernées par un trouble de profiter pleinement de la richesse culturelle de nos territoires.

Merci à tous.

Charlotte PARMENTIER-LECOCQ

Ministre déléguée auprès de la ministre du Travail, de la Santé, de la Solidarité et des Familles, chargée de l'Autonomie et du Handicap



Etienne Pot © Ministères Sociaux—DICOM— Nicolo Revelli Beaumont—Sipa Press

L'accès aux lieux et aux objets de culture, sous toutes leurs formes – cinéma, théâtre, opéra, musées, expositions, festivals, concerts, bibliothèques – est un droit fondamental reconnu par de nombreux textes nationaux et internationaux. C'est un pilier de notre société et un vecteur essentiel de cohésion sociale.

La culture nous nourrit, stimule notre créativité. Elle nous permet de nous exprimer, de comprendre le monde et de tisser des liens avec les autres. Pour les personnes concernées par un trouble du neurodéveloppement - autisme, troubles Dys, trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), trouble du développement intellectuel (TDI), l'accès à la culture doit être bien sûr garanti, mais aussi facilité. La culture offre des opportunités d'apprentissage, de socialisation, de découverte et de plaisir qui sont essentielles pour la qualité de vie des personnes et de leurs familles.

Ensemble, nous pouvons réellement faire en sorte que la culture soit un droit concret pour tous. En rendant les lieux de culture accessibles aux personnes avec un trouble du neurodéveloppement, nous rendons la société plus solidaire et participons à développer la tolérance et le respect de la différence.

La délégation interministérielle, le ministère de la Culture et le ministère délégué chargé de l'Autonomie et du Handicap remercient l'ensemble des professionnels investis dans les lieux de culture, tout comme les associations de personnes concernées, de leur précieuse contribution à la réalisation de ce guide visant à renforcer l'accessibilité des lieux de culture.

Ce travail s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale pour les troubles du neurodéveloppement 2023-2027. Celle-ci a été construite avec les représentants des personnes concernées, les familles, ainsi que sur la base des cent mille votes et presque mille propositions exprimées pendant la consultation citoyenne de 2023. À l'instar de nos actions en faveur de l'accessibilité culturelle, la stratégie vise à garantir des accompagnements de qualité et à respecter les droits et choix des personnes concernées.

Etienne POT

Délégué interministériel à la stratégie nationale pour les troubles du neurodéveloppement (autisme, dys, Tdah, Tdi)

Un mot du parrain de ce guide : Sylvain Groud, danseur, chorégraphe et directeur du CCN de Roubaix



© Loïc Seron

Sylvain Groud exprime ses convictions dans la vidéo que vous pouvez visionner grâce au lien ci-dessous :

https://youtu.be/Y2vgLoY4f-g

Sylvain Groud commence sa carrière aux côtés de Gigi Caciuleanu puis d'Angelin Preljocaj. Lauréat du Concours International de Paris avec sa première chorégraphie, il poursuit son travail de création autour de deux grands axes : les pièces *in situ* et la relation entre la musique et la danse.

Avec sa compagnie MAD, il crée plus de 30 pièces entre 1994 et 2018. Cette même année, il est nommé à la direction du Ballet du Nord, CCN (Centre chorégraphique national) Roubaix Hauts-de-France et crée le spectacle participatif Let's Move! et le duo Dans mes bras. En 2019, il crée Métamorphose puis Adolescent, une première collaboration avec Françoise Pétrovitch. En 2020, en réaction à la crise sanitaire, il crée la pièce 4 m² au Grand Bleu à Lille. Elle sera ensuite présentée dans des théâtres labellisés Scène Nationale et des festivals de danse mais aussi dans des lieux non dédiés: collèges, Ehpad, commerces...

Depuis 2020, il collabore de manière régulière avec le vidéaste Léonard Barbier-Hourdin pour la création de films chorégraphiques. Ancrés sur le territoire des Hauts-de-France, ces projets impliquent pour la plupart les habitants de la région : Symbiose, réveil sur le terril (avec 80 amateurs), Huis Clos (carte blanche proposée par le musée du Louvre-Lens), Bouge ton Bassin (pour les 10 ans de l'inscription du Bassin minier sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco). À l'automne 2021, il crée deux duos chorégraphiques : L'Autre et Lorsque l'enfant était enfant. Sa dernière pièce, Des chimères dans la tête, a été créée en 2023 et est actuellement en tournée.

Sylvain Groud, exprime ses convictions dans la vidéo ci-contre. « Se rencontrer soi nécessite un détour par l'autre. L'autre est un enrichissement et pas une crainte, un danger [...], mon processus de création est toujours alimenté par la rencontre avec l'autre, l'objectif est de créer un récit commun. L'inclusion, pour moi, est primordiale ».

Contributeur de ce guide, Fabrice Pastor, neuropsychologue, formateur, conférencier et auteur



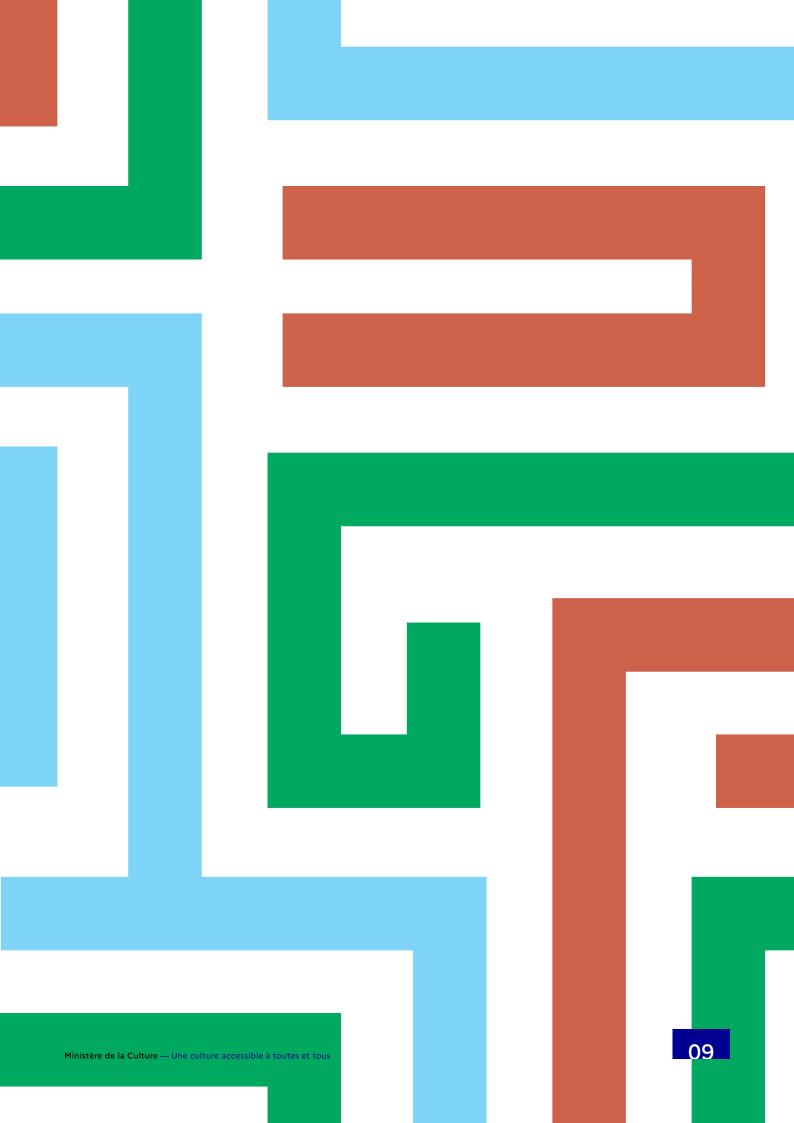
© Audrey Durand Photographie

Contributeur de ce guide, Fabrice Pastor cofonde en 2010 l'Institut IRLES, qu'il dirige en région Nouvelle-Aquitaine. Au sein de cet institut, il accompagne enfants, adolescents et jeunes adultes à travers des évaluations neuropsychologiques à visée diagnostique et encadre une équipe pluridisciplinaire.

Engagé dans une approche fondée sur les données probantes (evidence-based practice), il s'attache à vulgariser les connaissances en neurosciences et en psychologie, tout en déconstruisant les idées reçues et les mythes qui circulent dans ces domaines.

Il intervient très régulièrement lors de formations, conférences, colloques et tables rondes, tant auprès des professionnels que des familles et des associations. Ses analyses sont relayées dans les médias (podcasts, radios, télévisions, presse nationale et revues spécialisées) ainsi que dans des ouvrages publiés chez De Boeck Supérieur et In Press. Il est également formateur pour LinkedIn Learning, où il propose des cours sur les neurosciences appliquées à la neurodiversité et au monde du travail.

Par ailleurs, il collabore avec le ministère de la Justice pour former les professionnels de la Protection judiciaire de la jeunesse. Engagé de manière professionnelle mais aussi personnelle sur la question des troubles du neurodéveloppement, il est lui-même parent concerné.



Sommaire

Les objectifs de ce guide	12
Introduction aux troubles du neurodéveloppement	14
Que sont les troubles du neurodéveloppement (TND) ?	14
Les différents TND et leurs principales caractéristiques	15
Informations complémentaires et formations	19
Trois types de structures ou de personnes ressources qui peuvent vous accompagne Approche spécifique du trouble du spectre de l'autisme (TSA)	
Approche spécifique du Trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH)	
Approche spécifique des troubles Dys	
Des MOOC pour se former à distance sur les TND	
En suivant le parcours du public	22
Renseigner le public en amont	25
Accueillir et orienter le public dans votre établissement	31
Accompagner le public dans sa découverte en autonomie	36
Gestion des comportements défis	39
Cinéma, lieux de spectacle vivant	39
Bibliothèques	39
Musées, monuments et expositions	40
Ouelques autres idées générales	40

Accompagner le public dans le cadre d'activités collectives Comment mobiliser l'attention ?	
Dans chaque discipline et pour aller plus loin	51
Cinéma, spectacle vivant	52
Musées, monuments, expositions	60
Ressources, partenariats, financements	64
Les Troubles du neurodéveloppement	72
Guide mémo pour l'accueil du public	73
Remerciements	74
Glossaire	77

Les objectifs de ce guide

Les troubles du neurodéveloppement (TND), parmi lesquels figurent le trouble du spectre de l'autisme (TSA), trouble du développement intellectuel (TDI), troubles Dys (dyslexie, dyspraxie, dysphasie, dyscalculie, dysorthographie), trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), concernent 1 personne sur 6.

De tels troubles constituent des handicaps bien réels. Cependant, les personnes avec TND n'ont pas de signe repérable de handicap: pas de fauteuil roulant, pas de canne blanche, pas de lunettes obscurcies. Aussi, percevoir et comprendre leurs difficultés peut être complexe et l'utilité d'adapter les conditions d'accueil et d'accès n'est pas toujours perçue. Ce sont ainsi des centaines de milliers d'adultes, d'enfants, de familles qui ont pu renoncer à fréquenter les lieux de loisirs, de sport, de culture.

Ce guide est le fruit d'une consultation approfondie et vise à identifier les principaux obstacles et les solutions permettant l'accès à la culture pour les personnes ayant des troubles du neuro-développement. Il est né de la collaboration et de l'engagement de nombreuses personnes et structures : des experts, des professionnels, des associations, des personnes concernées par les TND. Une consultation nationale a permis de recueillir les retours de près de 200 structures culturelles et d'une centaine d'associations et de personnes directement concernées par le biais de questionnaires et d'entretiens.

C'est à vous, professionnels des différents champs disciplinaires de la culture (cinéma, spectacle vivant, lecture publique, musées, monuments...) que ce guide est destiné.

Il vous invite à vous familiariser avec les troubles du neurodéveloppement et leurs spécificités, et à créer un climat de confiance pour agir concrètement. Des actions simples peuvent changer radicalement les choses et vous pouvez contribuer grandement à faciliter l'expérience culturelle de ces personnes. Il s'agit non pas de poser des diagnostics, ni de se substituer aux professionnels spécialistes du handicap, mais simplement d'être attentifs aux signes d'inconfort et d'adopter une position d'écoute active pour s'adapter aux besoins de la personne concernée. Toutes les propositions de ce guide sont modulables et adaptables et ont vocation à évoluer et à s'enrichir. Aussi, n'hésitez pas à renseigner le questionnaire de retour d'expériences pour partager avec nous ces informations. Voici le lien : https://forms.gle/rfJzCj3nPHrieiF5A

CE GUIDE PRATIQUE VISE DEUX OBJECTIFS

Tout d'abord, vous permettre de mieux identifier les troubles du neurodéveloppement car mal connaitre et avoir la peur de « mal faire » peut conduire à ne pas faire.

Ensuite, nous souhaitons vous donner des clefs, des exemples concrets et des outils pour faire évoluer l'accès à l'offre culturelle, notamment l'accueil et le parcours du visiteur ou du spectateur, en fonction de leurs particularités. Nous espérons aider chacun à participer à la vie culturelle, à prendre ou reprendre confiance en soi, à rompre l'isolement, à développer de nouvelles compétences et de nouvelles passions, à gagner en autonomie.

Ce guide est décliné en fiches thématiques, facilement imprimables et qui vous permettront de le prendre en main au gré de vos besoins et du temps que vous pouvez y consacrer. Il recense également des liens vers d'autres contenus en ligne : sites, blogs, vidéos, ressources...

N'hésitez pas à le partager avec vos collègues, intervenants, prestataires extérieurs en diffusant le lien ou en imprimant les fiches spécifiques.

Les fiches, les infographies, les vidéos de ce guide transmettront une base d'informations à l'ensemble des personnes qui évoluent au contact des publics au sein de votre établissement.

Introduction aux troubles du neurodéveloppement

Par Fabrice Pastor—Neuropsychologue



Photographe : Grzegorz Slemp © Getty Images

QUE SONT LES TROUBLES DU NEURODÉVELOPPEMENT (TND)?

Les troubles du neurodéveloppement désignent des perturbations du fonctionnement cognitif qui affectent le développement du cerveau et du système nerveux central. Ce fonctionnement « atypique » peut entraîner un certain nombre de particularités dans le comportement, l'apprentissage, la communication et la motricité par exemple. Ces TND ne sont pas liés à un problème éducatif ou psychologique. Ils ont des origines génétiques, neurobiologiques et/ou environnementales et se manifestent la plupart du temps dès l'enfance. Les particularités varient grandement d'une personne à une autre et nécessitent parfois des accompagnements spécialisés et individualisés. Les TND font presque tous partie du champ des « handicaps invisibles ».

LES DIFFÉRENTS TND ET LEURS PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

LE TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME (TSA) difficultés de communication et d'interaction sociale, comportements, intérêts et activités limités et répétitifs, hypo- ou hyper-sensorialité.

LE TROUBLE DÉFICIT DE L'ATTENTION AVEC OU SANS HYPERACTIVITÉ (TDAH)

difficultés de régulation de l'attention, impulsivité, hyperactivité, agitation motrice persistante.

LE TROUBLE DU DÉVELOPPEMENT INTELLECTUEL

(également appelé « handicap intellectuel ») : difficultés importantes dans les fonctions intellectuelles, difficultés de raisonnement, de jugement, de résolution de problèmes, d'apprentissage scolaire, difficultés des fonctions adaptatives et du développement socioculturel impactant l'autonomie et la responsabilité sociale.

LES TROUBLES SPÉCIFIQUES DES APPRENTISSAGES

comme la dyslexie et la dysorthographie (difficultés avec la lecture et l'orthographe), la dyscalculie (difficultés avec les mathématiques) : difficultés de lecture en fluidité et de compréhension, difficulté d'expression écrite, d'orthographe, de clarté, difficultés avec le calcul et le raisonnement mathématique.

LES TROUBLES DE LA COMMUNICATION

(dysphasie) difficultés à comprendre et/ou produire le langage oral, difficultés à la communication verbale et non verbale, difficultés pour initier et/ou maintenir des conversations.

LES TROUBLES MOTEURS

(dyspraxie, dysgraphie, tics et syndrome de Gilles de la Tourette): coordination motrice perturbée, maladresses et difficultés à planifier et exécuter des mouvements, lenteur et imprécision dans la motricité générale et/ou fine.

Vidéo de présentation générale des TND—durée 3 minutes : https://www.youtube.com/watch?v=3R1NIvntDDA

Les particularités des TND



Il est courant qu'une personne présente plusieurs troubles, à des degrés variables, ce qui dessine une multitude de profils et de besoins. C'est ce que l'on nomme les co-occurrences.

Il existe encore de très nombreuses fausses croyances qui peuvent créer des obstacles significatifs pour les personnes avec TND en perpétuant des stéréotypes et en limitant les opportunités d'intégration. C'est pourquoi il est essentiel de les déconstruire pour favoriser une société plus inclusive et plus compréhensive des particularités de chacun. L'objectif sous-jacent est de comprendre, de former et de sensibiliser.

Quels sont les besoins des personnes TND dans les lieux culturels ?

Il est essentiel de comprendre comment les TND peuvent influencer l'expérience des visiteurs ou des spectateurs dans un lieu de culture. Voici un aperçu des diverses spécificités et impacts possibles des TND, afin de mieux accommoder et enrichir l'expérience de chaque personne.

Pourquoi une présentation par les particularités ?

Le chapitre est structuré selon les particularités des personnes afin d'identifier efficacement les

besoins spécifiques des visiteurs et de mettre en œuvre des adaptations pratiques, sans que cela nécessite une connaissance détaillée des différents TND.

A—COMPORTEMENTS ATYPIQUES

Ils se manifestent en général par le fait de ne pas pouvoir respecter les conventions sociales. Par exemple, dans un musée, une personne pourrait avoir du mal à rester concentrée lors d'une visite guidée et souhaiter toucher des œuvres ou des installations non destinées à l'interaction. De même, lors d'un spectacle ou pendant la projection d'un film, cette même personne pourrait se lever et/ou parler fort sans se rendre compte que cela perturbe les autres spectateurs. Ces comportements ne sont pas volontaires : ils découlent d'une difficulté à contrôler ses gestes, ses paroles (hyperactivité et impulsivité), ses émotions.

 Aux visiteurs qui ont des comportements atypiques, on proposera des zones et des moments de visite flexibles dans lesquels ils pourront se déplacer sans être contraints de suivre un groupe. Dans la mesure du possible, au cinéma ou au spectacle, par exemple, on privilégiera des sièges à l'arrière de la salle ou dans des zones peu fréquentées.

B—PARTICULARITÉS SENSORIELLES

Les personnes qui présentent des hypersensibilités peuvent être très gênées par des lumières vives ou des sons forts, par la foule, les textures, les odeurs. Par exemple, les lumières clignotantes dans une exposition ou le volume sonore élevé lors d'un concert peuvent être pénibles pour elles. Inversement, les personnes avec des hyposensibilités (c'est-à-dire une sensibilité inférieure à la norme) peuvent ne pas réagir aux annonces sonores dans une bibliothèque ou à la sonnerie qui indique la fermeture imminente d'un musée.

Proposer des casques antibruit ou des bouchons d'oreilles à l'entrée des musées ou des salles de spectacle. Un éclairage ajustable, ou des visites spéciales en lumière tamisée et avec un volume sonore réduit pourront également rendre les expériences culturelles plus confortables. Des espaces de « calme sensoriel », où les stimuli sont minimisés, peuvent aussi être proposés aux visiteurs afin qu'ils s'accordent une pause lors d'une visite prolongée.

C—PARTICULARITÉS DE COMMUNICATION ET D'INTERACTION SOCIALE

Interagir avec d'autres personnes peut s'avérer délicat pour les personnes rencontrant des difficultés de communication. Elles peuvent, par exemple, ne pas répondre immédiatement lorsque le personnel d'accueil d'un musée les salue et être en difficulté face à l'utilisation d'un audioguide. Il est également possible qu'elles ne réagissent pas aux commentaires durant une visite, non par manque d'intérêt, mais parce qu'elles traitent et traduisent les informations différemment (à l'oral, dans le cadre de la dysphasie par exemple).

Un accompagnement voire une reformulation et/ou un séquençage des instructions peut aussi se révéler pertinent. Le développement de supports visuels, si les explications verbales sont trop complexes, pourra s'avérer utile. Des outils existent, notamment la Communication Alternative Améliorée (CAA) (voir la fiche n°8 « Ressources » à la fin du guide).

D—DIFFICULTÉS D'ATTENTION ET COMPORTEMENT

L'hyperactivité, l'impulsivité et les difficultés de concentration peuvent rendre difficiles des activités qui exigent de rester attentif longtemps. Par exemple, certaines personnes ont du mal à écouter des explications durant toute la durée d'une visite guidée. De même, lors d'une projection de film ou pendant un spectacle, elles peuvent souffrir de rester assises et peuvent avoir tendance à se lever fréquemment ou à parler à voix haute, ce qui perturbe l'expérience pour elles-mêmes et pour les autres.

 Proposer des sièges à proximité des sorties, planifier des pauses, ou aménager des espaces avec la possibilité de se déplacer peut rendre l'expérience plus accessible.

E—DIFFICULTÉS D'APPRENTISSAGE ET COMPÉTENCES ACADÉMIQUES

Les troubles des apprentissages peuvent altérer la compréhension des informations présentées dans des lieux comme les musées ou les bibliothèques. Une personne avec dyslexie peut, par exemple, avoir du mal à lire rapidement les descriptions sur les panneaux d'exposition. Une personne présentant des difficultés en logique mathématique pourrait trouver compliqué de suivre les instructions numériques d'un audioguide ou de comprendre des statistiques présentées dans une exposition scientifique.

 Proposer des documents en Facile à Lire et à Comprendre (FALC), des résumés simplifiés, des pictogrammes ou des illustrations et des audiodescriptions claires.

F—COORDINATION MOTRICE ET REPÉRAGE DANS L'ESPACE ET DANS LE TEMPS

Certaines personnes avec des difficultés de coordination motrice et de repérage dans l'espace et le temps peuvent trouver difficile de se déplacer et de s'orienter dans les lieux culturels. Cela impacte leur capacité à suivre les visites ou à participer à des ateliers interactifs.

Privilégier des guides visuels clairs, voire des plans, éventuellement en relief, ou des maquettes pour aider au repérage spatial. Des horloges numériques grandes et bien visibles sont pertinentes pour le repérage temporel, voire des comptes à rebours visuels. Dans certains lieux culturels comme les cinémas, on pourra baliser des chemins menant à des sièges facilement accessibles. Fournir des outils adaptés pour manipuler des objets dans des ateliers aide également à minimiser les problèmes de motricité fine, tout en tenant compte des difficultés de chacun.

Épilépsie

Les personnes qui ont un TND ont souvent des troubles associés : troubles neurologiques, troubles digestifs, troubles psychiques... Parmi ces troubles, l'épilepsie a un impact majeur. Il s'agit d'un trouble neurologique qui se caractérise par des crises récurrentes et, en général, imprévisibles. Elles sont le résultat d'une activité électrique anormale dans le cerveau.

Il existe 2 types de crises :



1—LES CRISES GÉNÉRALISÉES

qui affectent l'ensemble du cerveau et qui peuvent entraîner une perte de conscience et des convulsions.



2—LES CRISES FOCALES

qui touchent une partie spécifique du cerveau. Elles peuvent se manifester soit par des troubles du langage, des troubles moteurs, sensoriels ou sensitifs, des troubles de la mémoire, soit par des mouvements anormaux du corps. La personne peut ne pas avoir conscience de ce qu'elle est en train de faire ou de dire.

Comment réagir en cas de crise?

- 1—Restez calme: votre attitude aidera à rassurer la personne en crise ainsi que les autres personnes présentes. Limitez le nombre de personnes autour. Si la personne est accompagnée, mettez-vous au service de l'aidant. Il sait exactement quels gestes pratiquer. Si cela est nécessaire vous pourrez faire appel à des secours extérieurs (15, 18, 112).
- **2—Sécurisez l'environnement** : éloignez les objets dangereux car la personne peut se blesser si elle chute.
- 3—Placez la personne en crise en position latérale de sécurité (PLS): si cela est possible, allongez doucement la personne en PLS pour maintenir les voies respiratoires dégagées. Retirez ses lunettes et desserrez ses vêtements si besoin.
- **4—N'introduisez rien dans la bouche** de la personne en crise.
- **5—Observez la durée** : si la crise dure plus de 5 minutes, qu'une seconde crise survient rapidement, que la personne est blessée ou présente de fortes céphalées, **appelez les secours (15, 18, 112)**.

Que faire après une crise?

Il est important de proposer à la personne qui vient de faire une crise d'épilepsie un espace tranquille et rassurant afin qu'elle puisse se reposer. On évitera autant que possible de poser des questions intrusives, il vaudra mieux attendre que la personne soit complètement remise avant de discuter de ce qui s'est passé.

Sources : Association Épilepsie-France, Ligue française contre l'épilepsie, Ligue francophone belge contre l'épilepsie.

Qu'est-ce qu'une crise d'épilepsie ? https://www.youtube.com/watch?v=W_7Mt0SeGA8

Que faire en cas de crise d'épilepsie ? https://www.youtube.com/watch?v=hAlrpNep0Fs



Informations complémentaires et formations

Des formations permettent de diversifier et repenser les pratiques et offrent également la possibilité d'un échange interservices ou interstructures très riche. Pour développer une approche ajustée à votre établissement, construire une offre, partager vos expériences, **nous vous conseillons de vous adresser à une structure dédiée**. Celle-ci pourra se rendre dans votre établissement et vous accompagner selon vos besoins. Il existe de nombreux organismes qui maillent le territoire et vous trouverez des liens dans la fiche n°8 « Ressources » à la fin de ce guide.

TROIS TYPES DE STRUCTURES OU DE PERSONNES RESSOURCES PEUVENT VOUS ACCOMPAGNER:

1—Les organismes professionnels de sensibilisation/formation (privés et publics). Par exemple les 27 Centres Ressources Autisme, présents dans chaque région, et la Maison de l'autisme, ouverts à toute personne désireuse de s'informer sur le trouble du spectre de l'autisme (TSA). Vous pouvez aussi compter sur les cinq centres d'excellence dans les troubles du neurodéveloppement, répartis en France, et participant à la sensibilisation et la formation des publics.

2—Les associations de personnes concernées par un TND ou organisatrices de prestations culturelles dédiées à ce public. Par exemple les Groupes d'entraide mutuelle (GEM). Ce sont des associations de personnes en situation de handicap qui s'autogèrent : https://maisondelautisme.gouv.fr/parcours/je-cherche-des-groupes-d-entraide-mutuelle/

3—Entre pairs : les référents handicap d'autres établissements culturels peuvent être sollicités pour partager leurs pratiques. Des personnes concernées au sein de votre structure peuvent aussi témoigner et proposer des aménagements.

En outre, plusieurs formations type Diplôme Universitaire (DU) enseignent les neurosciences appliquées à l'éducation, en une année, parfois à distance. Vous pouvez également consulter les ressources suivantes:

Modules de sensibilisation/formation aux TND en vidéo: la formation, conduite par l'Université Numérique en Santé et Sport (UNESS), est gratuite et disponible, après inscription, en suivant le lien suivant: https://www.uness.fr/actualites/premier-module-de-formation-tnd-une-formation-en-ligne-et-gratuite-pour-les

APPROCHE SPÉCIFIQUE DES TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME (TSA)

Vidéos de sensibilisation aux troubles du spectre de l'autisme (réalisées dans le cadre de l'accompagnement des étudiants autistes à l'Université par le dispositif Atypie Friendly soutenu par la stratégie nationale TND): elles permettent aux personnes non autistes de **comprendre le fonctionnement des personnes autistes** et d'agir avec pertinence. Ce sont 10 vidéos de 4 à 8 minutes. Les thèmes abordés sont: l'autisme, la gestion de l'imprévu, les codes sociaux, la sensorialité, l'autostimulation, l'organisation et la planification, la pensée en détails, les intérêts restreints... Ces vidéos sont en ligne et gratuites: https://www.canal-u.tv/chaines/af/aspie-friendly-la-serie

Kit pédagogique « Accompagnement des personnes autistes » : il s'agit d'un guide initialement destiné aux travailleurs sociaux, mais qui est très accessible pour des non-spécialistes. Le document est téléchargeable : https://handicap.gouv.fr/la-formation se reporter à l'onglet : « Élaboration d'un kit pédagogique pour les formations du travail social ».

Pour plus d'informations :

Maison de l'Autisme:

https://maisondelautisme.gouv.fr/

Groupement National des Centres Ressources Autisme (GNCRA)

https://gncra.fr/

Autisme Info Service

https://www.autismeinfoservice.fr/

et par téléphone : **0800 71 40 40**

APPROCHE SPÉCIFIQUE DU TROUBLE DÉFICIT DE L'ATTENTION AVEC OU SANS HYPERACTIVITÉ (TDAH)

Une brochure:

https://www.tdah-france.fr/-L-ecole-.html

Une vidéo:

https://www.tdah-france.fr/-TDAH-definition-.html

Pour plus d'informations :

https://www.tdah-france.fr/-Conferences-TDAH-enfant-adulte-2021-video-.html

 $Association\ HyperSupers/\ TDAH:$

https://www.tdah-france.fr/

APPROCHE SPÉCIFIQUE DES TROUBLES DYS

Une brochure:

https://www.ffdys.com/wp-content/uploads/2015/11/Fascicule-ENGIE-Tout-Savoir-sur-les-Dys-.pdf

Pour plus d'informations :

Fédération Française des Dys:

https://www.ffdys.com/

Des témoignages vidéos et audios :

https://www.ffdys.com/14e-journee-nationale-des-

dys-10-10-2020-les-temoignages

DES MOOC POUR SE FORMER À DISTANCE SUR LES TND

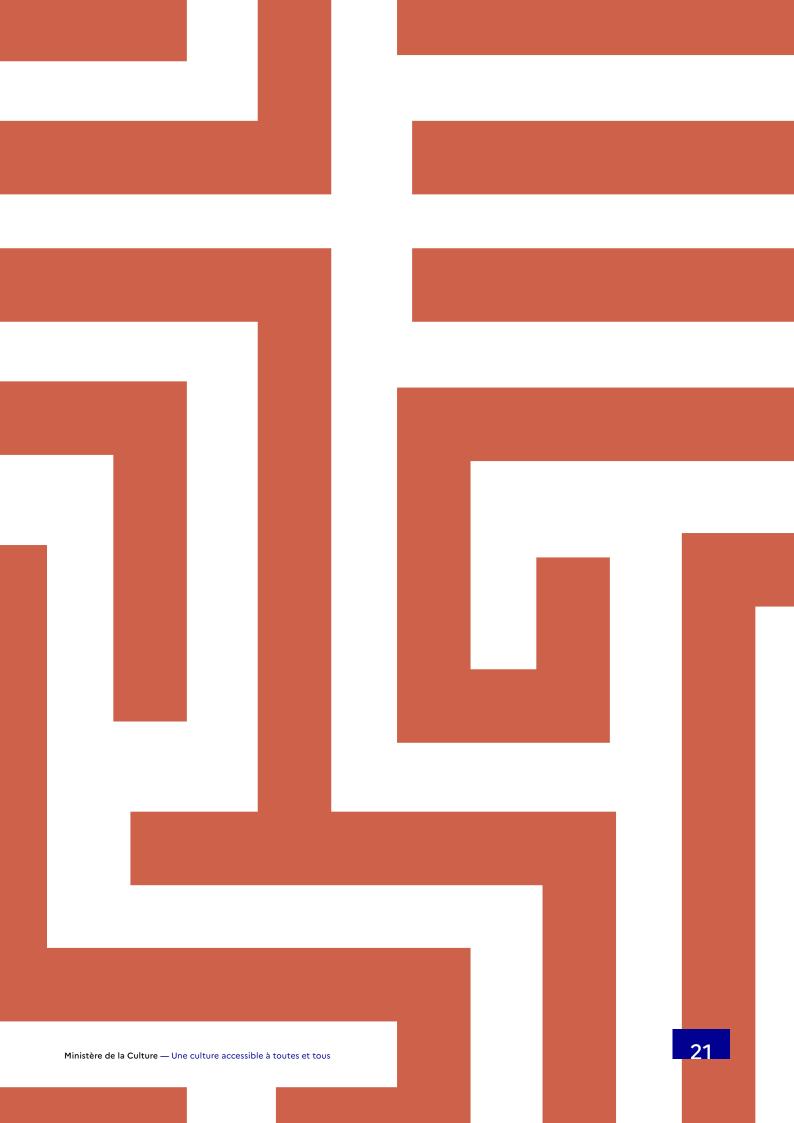
https://www.coursera.org/learn/troubles-spectre-autisme-diagnostic

https://www.fun-mooc.fr/fr/cours/?li-mit=21&offset=0&query=troubles%20du%20
neurod%C3%A9veloppement
https://search.unige.
ch/?text=troubles+du+neurod%C3%A9veloppement
https://www.monmuseeaccessible.fr/

https://www.u-pec.fr/fr/formation/du-sciences-cognitives-pour-l-education-et-la-formation

https://centre-imind.fr/presentation/

Formation de Premiers Secours en santé mentale : https://www.pssmfrance.fr/



En suivant le parcours du public

Dans ce chapitre, nous nous concentrons sur l'accessibilité universelle dans le domaine culturel, et portons une attention particulière aux personnes avec des troubles du neurodéveloppement. L'objectif est d'explorer les différentes étapes du parcours de l'usager, qu'il s'agisse de visiter un musée, d'assister à un spectacle, d'aller au cinéma ou de fréquenter une bibliothèque.



Philharmonie de Paris—Concert, dispositif d'accueil inclusif de l'association Culture RELAX visant à faciliter la venue de personnes en situation de handicap—2022-2023 © Gil-Lefauconnier

Nous nous attacherons à faire des propositions qui limitent, voire éliminent, ce qui pourrait faire obstacle en termes d'accessibilité.

Nous détaillerons les actions à mettre en place avant, pendant et après la visite ou la séance afin de garantir une expérience inclusive et enrichissante pour toutes et tous, que ce soit en mode individuel, en famille, entre amis ou en groupe.

FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ AMÉLIORE CONCRÈTEMENT L'EXPÉRIENCE DE TOUS LES PUBLICS, AU-DELÀ DU HANDICAP, ET DÉVELOPPE LE PARTAGE ET LE VIVRE ENSEMBLE.

Pour les établissements culturels disposant déjà ou pouvant disposer d'un référent handicap et ayant pu rédiger un projet d'établissement (ou projet scientifique et culturel):

Mieux accueillir et accompagner les publics ayant des troubles du neurodéveloppement va concerner et impliquer l'ensemble des services de votre établissement culturel. Il n'y a pas de vision unique : chaque territoire, chaque établissement peut trouver les solutions les plus efficaces au regard de ses particularités : programmation, singularité des bâtiments et aménagements intérieurs, moyens financiers et humains... Un chapitre consacré au handicap et à l'accessibilité pourra être développé dans le projet d'établissement, cela permettra de reconnaitre, d'encadrer et de valoriser le travail des équipes impliquées dans cette démarche.

Référent handicap

S'il est possible de nommer un référent handicap au sein de l'établissement, cela facilitera l'accès à l'offre culturelle pour les publics et de la sensibilisation de l'ensemble du personnel. Les missions du référent handicap s'articulent autour de l'identification de relais pour un meilleur accès à l'offre culturelle, la sensibilisation du personnel, la participation au montage de projets et à la construction de partenariats, de la conception d'outils d'aide au parcours du visiteur.

Le référent handicap contribuera à la définition, à la mise en œuvre et à l'évaluation du volet handicap du projet d'établissement. Il pourra également informer les équipes des avancées scientifiques dans le domaine. Le référent handicap pourra organiser des temps d'échanges internes pour harmoniser les pratiques afin de bien accueillir et accompagner les personnes avec TND.

Compte tenu de l'importance et de la diversité de ses missions, il doit avoir la possibilité d'avoir du temps dédié à ces enjeux, d'être conseillé, de suivre des formations régulières et d'être soutenu par l'ensemble de l'établissement dans ses démarches.

Pour exemple, consulter la fiche sur le rôle et les missions du référent handicap établie par la structure « Souffleurs de Sens » : https://www.souffleursdesens.org/sites/default/files/media/Fiche%20pratique%20r%C3%A9f%C3%A9fent%20handicap.pdf

Tout le personnel de votre établissement est concerné par les conseils qui suivent. Un travail en transversalité peut être très opportun entre les services RH, la communication, les graphistes, les webdesigners, le service achats, la maintenance, la programmation, les scénographes, les chargés de production, les équipes d'accueil et de surveillance, le service médiation, les intervenants extérieurs (artistes, artisans, art-thérapeutes...).

La liste de nos propositions n'est pas exhaustive et nous vous invitons à enrichir ce document de votre expérience. Pour ce faire, voici le lien :

https://forms.gle/rfJzCj3nPHrieiF5A



Philharmonie de Paris—Concert, dispositif d'accueil inclusif de l'association Culture RELAX visant à faciliter la venue de personnes en situation de handicap —2022-2023 © Gil-Lefauconnier

Renseigner le public en amont

A—FAIRE « POUR », C'EST AVANT TOUT FAIRE « AVEC »

Pour construire une offre et une communication ajustées il est utile de vous rapprocher « en amont » du public concerné : les personnes avec TND, leurs proches, les aidants, les associations, les éducateurs et les professionnels de santé.

Retrouvez les réseaux et contacts utiles dans la fiche n°8 « Ressources » à la fin de ce guide.

Vous pouvez pour cela:

- Organiser des visites de repérage pour les familles, les personnes et les groupes afin de présenter votre projet, le lieu, la programmation.
- Vous déplacer dans les structures médico-sociales, et proposer du matériel avant ou après la visite, le spectacle.
- Vous impliquer dans des événements nationaux tels que la journée des Dys (https://www.ffdys.com/la-journee-nationale-des-dys/), la journée internationale de sensibilisation à l'autisme (https://www.autismeinfoservice.fr/) ou la Semaine du cerveau (https://www.semaineducerveau.fr/).

- Créer un comité d'usagers pour coconstruire, partager des expériences et revisiter votre lieu avec un regard neuf.
- Impliquer les personnes concernées dans la conception des supports d'information de votre établissement, et/ou faire lire les supports d'information de l'établissement culturel par des personnes concernées avant diffusion.
- Inscrire ces propositions dans une régularité, sur un temps long.

B—FOURNIR DES RENSEIGNEMENTS PRÉALABLES

Donner la bonne information est indispensable pour les personnes avec TND, cela permet d'atténuer l'anxiété qu'elles ressentent face à l'inconnu tout en favorisant un contact social serein et en atténuant l'autocensure qui empêche souvent de franchir la porte des établissements culturels.

Voici quelques recommandations pratiques:

- Rendre visible la rubrique « Accessibilité » dès la page d'accueil de votre site, par exemple avec un logo permettant d'y accéder immédiatement.
- Publier des photos de la façade, de l'accueil, de la ou des salles ; fournir des détails pratiques liés à l'accès (transports, parkings, fouille des sacs, vestiaire obligatoire ou non, payant ou gratuit, restauration sur place avec horaires et menu...); préciser les dispositifs spécifiques d'accueil (gratuité, coupe-file), les heures d'affluence ainsi que le matériel mis à disposition (bouchons d'oreille, loupes, plans).
- Créer des menus ou une représentation visuelle des contenus de votre site. En voici un exemple : https://miam.org/category/fr/le-musee/
- Offrir la possibilité d'échanger en amont, par courriel ou téléphone, avec une personne référente : mentionner une adresse électronique et une ligne téléphonique directe, par exemple celle du référent handicap. Pour information :
 https://www.cite-sciences.fr/fr/ma-cite-accessible/informations-pratiques
 https://www.bibliotheque.toulouse.fr/bibliotheques/mediatheque/
- Sonoriser votre site, le rendre pleinement accessible sur les portables et tablettes, proposer une visite virtuelle de vos locaux et

des banques de pictogrammes spécifiques pour faciliter la communication sur tous les services de votre établissement. Vous retrouverez les pistes de financement de vos projets d'accessibilité dans la fiche n°8 « Ressources » à la fin de ce guide. Mettre en ligne, pour les musées et les lieux de patrimoine notamment, la présentation d'œuvres de façon à susciter l'intérêt et l'envie de visiter votre établissement. Concevoir des « scenarii sociaux » détaillant les étapes de la venue dans la structure avec plans et photos. Par exemple 2 scenarii thématiques concrets étape par étape et illustrés pour appréhender votre offre culturelle : parcours autour d'une œuvre, autour du lieu lui-même (histoire, anecdotes, métiers).

• Proposer un temps d'échange à distance, en visioconférence, sous forme de webinaires par exemple, pour préparer la venue d'un groupe ou d'individuels.

C—RÉDIGER ET METTRE EN FORME

Pour plus d'informations consultez les liens de la fiche n° 8 « Ressources » à la fin de ce guide.

Voici quelques recommandations pratiques.

1—Conseils pour la rédaction de vos textes

- Aller directement à l'information, veiller à la progression des informations apportées.
- Utiliser un langage inclusif et éviter les termes liés au monde médical (« symptômes », « soignants », « handicap », « mental »).
- Choisir des mots faciles à comprendre et expliquer les mots difficiles. Expliciter systématiquement tous les sigles ; ajouter un glossaire si besoin ; redonner des définitions si nécessaire.
- Préférer les phrases au présent de l'indicatif, simples et courtes : sujet, verbe, complément. Éviter les phrases contenant plusieurs idées liées intuitivement ou comportant des sous-entendus à interpréter ou encore faisant référence à des informations présentées dans une autre partie du texte.
- Éviter l'écriture inclusive (surtout le point médian de genre : « professeur.e.s »), qui est peu lisible par les personnes ayant des troubles Dys. https://www.ffdys.com/actualites/ecriture-inclusive-et-dyslexie-lavis-de-la-ffdys/

- Utiliser le FALC (Facile à Lire et à Comprendre : qui traduit le langage classique en langage compréhensible par tous) explicitant notamment la façon dont le contrôle sécurité se déroule à l'arrivée et plus globalement sur la manière dont l'expérience dans votre établissement peut se dérouler.
- Mettre en place un séquentiel imagé (une suite d'images) et intégrer des visuels explicites (plans, pictogrammes, photos, menu) pour appuyer votre propos et faciliter la compréhension.

2—Conseils pour la mise en forme de vos textes

Police et écriture

- Utiliser une police sans empattements (par exemple Verdana ou Arial) et une taille de caractères favorable à la lisibilité (par exemple du 12 interligné 1,5).
- Éviter de rédiger le texte entièrement en majuscules.
- Proscrire la justification, l'alignement à droite, le centrage, l'italique, les césures en bout de ligne, le soulignement.
- Surligner en gras les titres et les mots clés, utiliser les contrastes, notamment entre l'arrière-plan et le texte.

Couleurs

- Utiliser des fonds de couleur crème ou unis (peu fatigants visuellement).
- Veiller à ce que les couleurs restent lisibles à l'impression du document en noir et blanc. De plus, pour les personnes daltoniennes, éviter les associations de couleur telles que : rouge + vert, vert + brun et vert + bleu. Privilégier les couleurs pâles, pastel.
- Éviter les motifs, images sur lesquels le texte est en surimpression, les encadrements, et préférer les aplats colorés contrastés pour mettre en valeur l'information avec au moins 70% de contraste entre deux couleurs.

Structure du document

- Prévoir des titres clairs, placer les textes longs en colonnes bien séparées.
- Aérer au maximum les contenus (espaces entre les paragraphes notamment).
- Détailler un menu, numéroter les pages en indiquant le nombre total et la progression pour que le lecteur se repère mieux

dans le texte (1/40 = 1^{ère} des 40 pages du document) et créer des en-têtes ou pieds de pages avec des informations qui fournissent des repères concernant le contenu et permettent aussi de classer l'information.

- Privilégier les formats modifiables (.doc, .odt, .text) pour permettre l'adaptation des contenus par les utilisateurs (enrichir, sélectionner des éléments, modifier l'affichage, la taille, la police, l'alignement...).
- Équiper les contenus web d'un flux RSS pour suivre aisément les mises à jour sur les documents d'accompagnement ou sur les actualités de la programmation.
- Imprimer, le cas échéant, sur du papier mat plutôt que brillant.

3—Conseils pour varier les supports d'information

- Prévoir, si possible, une alternative sonore (appli, QR code).
- Ajouter du relief et des couleurs sur les tableurs type Excel pour bien séparer les lignes et les colonnes.
- Légender systématiquement les images et les placer en lien direct avec le texte auquel elles se rapportent. Si elles sont fixes, éviter le recours aux fenêtres intempestives (pop-up), et aux caractères clignotants.
- Concevoir de courtes vidéos de présentation toujours avec un sous-titrage accessible (bande annonce, interviews avec paramétrage de vitesse de lecture).

Sur l'accessibilité des sites et services numériques, voici quelques ressources supplémentaires :

Guide pratique pour concevoir une information accessible à tous : https://www.santepubliquefrance.fr/docs/
communiquer-pour-tous-guide-pour-une-information-accessible
Le Facile à Lire et à Comprendre (FALC):

https://www.unapei.org/publication/linformation-pour-tous-regleseuropeennes-pour-une-information-facile-a-lire-et-a-comprendre/ https://falc.unapei.org/

Vous trouverez également des liens vers des banques de pictogrammes dans la fiche n°8 « Ressources » à la fin de ce guide.

D—VALORISER LA COMMUNICATION

Améliorer l'accès à votre offre culturelle est crucial pour tous ceux qui ne fréquentent pas ou plus les établissements culturels. Il importe donc de :

- Communiquer sur vos actions en direction des associations, professionnels, centres et écoles concernées, en mettant en avant l'accessibilité de vos activités.
- Utiliser les canaux de communication privilégiés par le public visé (réseaux sociaux, magazines ou sites Internet spécialisés, les relais d'information, la revue Vivre ensemble de l'UNA-PEI https://www.unapei.org/ ou Faire Face de l'association APF France Handicap...), les cabinets de professions paramédicales (orthophonistes, psychomotriciens...), la Maison Départementale des Personnes Handicapées, les bulletins municipaux ou départementaux, les manifestations organisées par les associations...

Exemples de sites :

- Le site Internet et l'application Accessibilité du Centre Georges Pompidou : https://www.centrepompidou.fr/fr/visite/accessibilite
- Le site de la Cité des Sciences pour les différents documents mis à disposition: https://www.cite-sciences.fr/fr/ma-cite-accessible/autisme
- Le site de la Bibliothèque nationale de France : https://www.bnf.fr/fr/accessibilite-preparer-sa-visite-la-bibliotheque-natio-nale-de-france
- Le site Internet de l'APEDYS : https://apedysmidip.fr/
 accessibilite/



Philharmonie de Paris—Concert, dispositif d'accueil inclusif de l'association Culture RELAX visant à faciliter la venue de personnes en situation de handicap —2022-2023 © Gil-Lefauconnier

Accueillir et orienter le public dans votre établissement

Beaucoup de handicaps n'étant pas perceptibles au premier abord, il est recommandé de vous inspirer des conseils qui suivent pour l'accueil de l'ensemble du public de votre établissement.

De nombreuses personnes avec TND ont renoncé à participer aux activités culturelles collectives à la suite d'expériences inconfortables. Pousser la porte d'un établissement culturel peut être un véritable défi pour la personne : sortir de son quotidien et de sa zone de confort, recueillir les informations nécessaires à la préparation de la sortie, affronter les obstacles liés à tout déplacement. Cette sortie est peut-être rare, peut-être une première expérience : l'enjeu est donc d'éviter une rupture avec les lieux de culture. L'établissement dispose-t-il d'un registre public d'accessibilité ? En effet, c'est un document obligatoire à mettre à disposition sur place et en ligne. Voici toutes les informations pour le réaliser : https://handicap.gouv.fr/registre-daccessibilite-obligatoire-un-guide-pour-les-erp

Vidéo : « Glissez-vous dans la peau d'une personne qui subit une surcharge sensorielle », réalisation et production Miguel Jiron et Scott Mahoy, durée 2min32 : https://www.youtube.com/watch?v=DaeisRGumqk

A-LA POSTURE D'ACCUEILLANT

- Tenir compte de la fatigabilité du public avec TND : la préparation, le trajet, l'accès à votre lieu ont déjà mobilisé beaucoup d'énergie.
- Instaurer un climat chaleureux et confortable. Prendre le temps d'écouter le besoin sans interrompre le visiteur.
- Proposer simplement différents types d'aides sans les imposer. Se montrer compréhensif et disponible pour répondre aux besoins spécifiques des personnes.
- Encourager l'expression du visiteur (« Comment puis-je vous aider ? ») et s'assurer que les messages passent bien. Éviter de montrer de l'impatience ou de la frustration, même si la communication est difficile et/ou longue.
- S'adresser directement à la personne ou, si cela n'est pas possible, à son accompagnateur. Proscrire les discours infantilisants et éviter de parler de manière appuyée.
- Créer sur mesure et utiliser un Tableau de Langage Assisté (TLA) pour faciliter la communication et expliquer les procédures, les consignes d'accueil et d'activités.

Voir sites utiles dans la fiche n°8 « Ressources » à la fin de ce guide.

Utiliser, avec les personnes avec des troubles de la communication (dysphasiques), la Communication Alternative Améliorée (CAA), qui est un système de communication, de stratégies et d'outils qui remplace ou complète la parole naturelle, ou le Makaton, un système de communication qui recourt à un vocabulaire gestuel ainsi qu'à des symboles graphiques.

Voir davantage d'informations dans la fiche n°8 « Ressources » à la fin de ce guide.

B-L'ARRIVÉE DU PUBLIC, LE CONTRÔLE, L'ATTENTE

- S'assurer que l'accessibilité physique du lieu soit aisée, dégagée, sans obstacles (trous, sol glissant...).
- Proposer, le cas échéant, un accompagnement par du personnel formé aux besoins des visiteurs.

- Prévoir des billets coupe-files (à préciser sur le site Internet) et/ ou indiquer la durée approximative du temps d'attente. La file d'attente est, en effet, le cauchemar des personnes avec TND (la tension, le contact physique).
- Préciser sur le site Internet et via des panneaux d'affichage quels sont les objets interdits par le contrôle à l'entrée, détailler les documents à présenter, où et à quel moment (étapes claires et illustrées).
- Offrir une alternative à toute personne sensible à certains éléments de la procédure de contrôle: favoriser une vérification visuelle des sacs plutôt qu'une fouille manuelle, quand cela est possible.
- Éviter autant que possible le contact physique : ne pas prendre la personne par le bras pour lui indiquer d'avancer.
- Mettre à disposition dès l'accueil des documents adaptés pour que les personnes s'orientent dans la structure ou pendant la manifestation.

C—LA BILLETTERIE, LA TARIFICATION, L'INSCRIPTION

- Indiquer clairement la tarification et les justificatifs à présenter (la notification MDPH Maison Départementale pour les Personnes Handicapées par exemple).
- Mener une réflexion sur les conditions tarifaires et une éventuelle gratuité pour les personnes avec TND ainsi que leurs accompagnants.
- Permettre à vos publics, au moment de la réservation du billet, de signaler leurs besoins spécifiques.
- Inviter vos publics, quels qu'ils soient, à exprimer leurs besoins spécifiques sans qu'ils aient à justifier de leur état (sauf si leur situation donne lieu à une réduction tarifaire ou une gratuité).
- Prévoir une contremarque spécifique permettant de faire des pauses à l'extérieur et de revenir. Veiller à bien informer l'ensemble du personnel de cette procédure.

D—LA TRANSMISSION DES INFORMATIONS ESSENTIELLES

 Anticiper les besoins premiers des visiteurs en fournissant des informations orales ou écrites (brochures et panneaux d'informations) sur les équipements disponibles: plans, vestiaires, toilettes, espace de restauration, mise à disposition d'un four micro-ondes pour personnes avec troubles alimentaires, d'une

- salle de change, repérage des lieux aménagés confortablement pour s'asseoir, se reposer, boire...
- Communiquer la durée moyenne de la visite ou de la séance, afin que les publics sachent précisément dans quoi ils s'engagent.
- Opter pour de grands plans en perspective cavalière (volume, hauteur, espace) et pour l'usage de couleurs et de pictogrammes. L'orientation dans le bâtiment est particulièrement importante, donc l'orientation du plan est à prévoir en cohérence avec la circulation des visiteurs. Les légendes du plan pourront être listées par ordre alphabétique et complétées d'un numéro ou d'un pictogramme. Placer ces plans aux endroits où plusieurs chemins sont possibles et à l'écart du flux de visiteurs, de façon à faciliter la concentration; inspirez-vous des plans des parcs d'attractions qui sont souvent très bien réalisés.
- Indiquer une procédure pour que la personne qui s'est perdue dans le bâtiment retrouve rapidement sa famille ou son groupe ; faire figurer ces lieux repères sur les plans.
- Compléter d'un mot ou d'une expression tout pictogramme difficile à identifier (à tester en amont avec les publics concernés).
- Conseiller des programmes courts (ce qui ne veut pas dire recommander à des adultes un programme pour enfants), peu sonores (avec une hauteur de décibels maximale).
- Proposer des horaires ou jours de faible affluence.

E—LA MISE À DISPOSITION DE MATÉRIEL ET D'ESPACES ADAPTÉS

A moins coût

- Prévenir les visiteurs des éléments susceptibles de les mettre mal à l'aise, tels que les bruits soudains ou les lumières fortes, et proposer des solutions pour les éviter ou les atténuer.
- Laisser à tous les visiteurs la possibilité d'utiliser leur propre matériel (casque, bonnet, casquette, lunettes de soleil...). Ces objets peuvent rassurer la personne et lui permettre de s'adapter à un environnement nouveau.
- Identifier en amont les charges sensorielles auxquelles les visiteurs pourraient être confrontés et fournir les informations nécessaires pour qu'ils anticipent le matériel dont ils auraient besoin (lunettes, bouchons d'oreilles...).

- Mettre en place des horaires adaptés qui permettent des moments de calme, comme les heures silencieuses des supermarchés (éclairage et sons atténués, fréquentation moindre, accueil particulier) et une signalétique spécifique pour guider les visiteurs.
- Proposer des tickets d'entrée, des cartes, des dépliants, des marque-pages pour enrichir l'expérience de la visite et permettre aux publics de se la remémorer.

Nécessitant quelques investissements

- Mettre des kits à disposition pour tous les visiteurs individuels ainsi que pour les groupes ou les associations contre une caution ou le dépôt d'un document d'identité; détailler leur contenu, par exemple: bouchons d'oreilles, loupes, sièges portatifs, lunettes de soleil, mouchoirs en papier, objets relaxants, tubes à paillettes, casques antibruit.
- Disposer des casiers vestiaires de façon à alléger le parcours.
- Ménager, si possible, dès l'accueil, des espaces calmes, voués au repos, avec une lumière tamisée et du mobilier adapté (fauteuils, poufs, coussins, tentes, cabines...).
- Limiter les sources de surstimulation sensorielle, notamment lumineuse, en choisissant des éclairages doux. Éviter les néons, privilégier les teintes de lumière chaudes avec des variateurs d'intensité et si possible des éclairages indirects plutôt que des plafonniers.
- Veiller au bon éclairage des panneaux et de tous les supports d'information comme à leur placement (accès physique, visibilité, hauteur).
- Réduire au maximum, sur le plan sonore, les échos et niveaux de décibels. Pour les annonces ou pour rythmer les temps, utiliser des alertes douces comme des tintements de clochettes. Le visiteur ne pourra pas porter attention à vos paroles s'il y a trop de bruits autour de lui, trop de surcharges sensorielles.
- Utiliser pour les revêtements et le mobilier des couleurs sobres, unies, mates et des matériaux absorbants le son (panneaux mobiles).

Quels conseils sur les couleurs, les matériaux, le mobilier ? Lien vers le guide d'aménagement en ligne : https://cra-alsace.fr/wp-content/uploads/2018/02/AUTISME vinteractif-2018.pdf



Papillons Blancs—Danse et sculptures © CCN de Roubaix

Accompagner le public dans sa découverte en autonomie

A—FLÉCHER LE PARCOURS GRÂCE À LA SIGNALÉTIQUE

- Identifier les zones non accessibles au public avec des pictogrammes clairs tels que le sens interdit ou le feu rouge.
- Rappeler les règles basiques en proposant des solutions (ex : « Je ne peux pas m'allonger dans le bâtiment mais je peux aller dans le jardin ou dans la salle prévue à cet effet pour me détendre »).
- Proposer une alternative sonore (QR codes et audioguides) afin que les personnes empêchées de lire accèdent à des informations détaillées sur les œuvres.
- Favoriser la prévisibilité en proposant des documents imprimables ou des podcasts téléchargeables sur votre site qui permettront à certaines personnes de préparer ou d'accompagner leur visite.

B—FACILITER LA LECTURE ET LA COMPRÉHENSION DES CONTENUS

• S'assurer que les panneaux, les cartels et la signalétique sont adaptés et utilisent des pictogrammes explicites pour faciliter la compréhension. Voir la fiche n°2 pour plus de précisions sur ce sujet. Veiller à ce que ce matériel soit mis en valeur, notamment par l'éclairage, le placement...

- Présenter les informations sur les œuvres et les consignes de manière claire et facile à lire. Utiliser de grands panneaux et des textes courts. Voir les conseils de la fiche n°1 pour la mise en page. Écrire les mots clés en gras, bien séparer les paragraphes avec des contrastes de couleurs.
- Éviter d'écrire sur les images (en surimpression), cela rendrait les textes illisibles.
- Mettre à disposition, à l'accueil et en ligne, un document d'aide à la visite. Ce support propose au public un parcours confortable, sécurisé, avec des informations courtes et claires. Il comporte un plan, des visuels avec des reproductions des œuvres ou des détails d'architecture, un glossaire. Ajouter de la couleur, du contraste, éviter les légendes dans les images.
- Utiliser une taille de police plus importante que sur les documents classiques et pas plus de 20 lignes par page. Pour le papier : un format A4 (facilement imprimable et manipulable). Vous pouvez ajouter une version sonore du document (audioguide ou plus simplement QR codes).
- Placer des objets ou des éléments intrus à repérer (sons, touches d'humour, détails étonnants) ; c'est une idée sympathique qui augmente le plaisir de la visite et concentre l'attention à tout âge.
- Organiser une chasse aux tampons. Au Japon, les carnets Goshuin-chô à remplir de tampons sont très présents dans les lieux publics et de culture: https://voyapon.com/fr/goshuincho-carnet-tampons-souvenir-lieux-sacres-visites/).
- Proposer des audioguides ou des applications mobiles, telle l'application pour les visiteurs autistes du Musée des Beaux-Arts de Lyon: https://www.mba-lyon.fr/fr/article/accessibi-lite-publics-specifiques;
 https://www.mba-lyon.fr/fr/article/handicap-mental-psychique-et-cognitif

C-VEILLER AU BIEN-ÊTRE DE CHACUN

- Rappeler régulièrement, en interne et auprès du public, l'importance du rôle des agents d'accueil, de salle ou de toute personne en contact avec les visiteurs, que ce soit pour fournir des informations sur les œuvres, pour assurer la sécurité ou pour gérer les comportements et les conflits entre visiteurs.
- Garder à l'esprit l'importance de la posture d'accueil développée dans la fiche n°2.

 Utiliser les très efficaces techniques de Communication Alternative Améliorée (CAA) ou les Tableaux de Langage Assistés (TLA).

Voir la fiche n°8 « Ressources » à la fin de ce guide.

- Être attentifs aux signes de surcharge sensorielle ou d'inconfort tels que la tension, l'agitation. Si nécessaire, changer de rythme ou de lieu dans le cadre d'une visite guidée. Rassurer la personne et proposer de l'aide.
- Aménager un espace calme de repli ou un espace sensoriel avec une lumière tamisée et des balles antistress par exemple pour permettre aux personnes de se ressourcer si des tensions ou des signes de fatigue apparaissent.
- Prévoir des assises, ou des sièges portatifs, tout au long du parcours.
- Si possible, aller spontanément, dans un esprit d'accueil et d'accessibilité universelle, au contact des groupes qui viennent avec un professionnel (professeur, éducateur...), sans avoir sollicité le service de médiation ; leur proposer de l'aide, une courte introduction au lieu, à l'œuvre, à la visite. Cela crée du lien.
 Beaucoup d'accompagnants optent pour une visite libre afin de pouvoir quitter le lieu à tout moment, si besoin, et non pas par manque d'intérêt pour une médiation.

D—CONSTRUIRE SUR PLUSIEURS SÉANCES

- Proposer un parcours culturel échelonné sur plusieurs séances.
- Inviter les personnes concernées comme les professionnels à une première découverte du lieu (sans spectacle ni projection, sans regard approfondi sur les œuvres) afin de créer un premier contact et une rencontre avec les équipes.
- Favoriser la régularité de l'expérience culturelle.
- Imaginer des activités et des expériences qui, non seulement, dynamisent la transmission de connaissances mais aussi suscitent l'émotion, stimulent le ressenti en faisant appel aux sens (visites tactiles) : des ateliers de pratique liés à l'expérience culturelle, des rencontres avec les artistes...

L'œil de l'expert

Gestion des comportements défis

Par Fabrice Pastor, neuropsychologue

Les comportements défis, ou comportements problèmes, se manifestent par des réactions qui peuvent sembler inappropriées ou oppositionnelles ; elles sont souvent dues à des difficultés de régulation émotionnelle, telle la frustration, chez les personnes qui présentent des TND. Ces personnes ont du mal à gérer leurs émotions et peuvent avoir un comportement inapproprié quand elles se trouvent dans des situations de stress ou de surstimulation. Des stratégies pratiques, un environnement apaisant et un accompagnement adapté ont démontré leur efficacité. Ces approches sont bénéfiques non seulement pour les personnes avec TND, mais elles améliorent également l'expérience culturelle pour tous les visiteurs. Ci-dessous quelques stratégies et conseils pratiques.

CINÉMA, LIEUX DE SPECTACLE VIVANT

Zones tampons : Créer des zones tampons (avec de l'espace entre deux sièges) réduit la probabilité de conflits ou d'interférences avec d'autres spectateurs.

Pauses programmées: Ménager des entractes ou des pauses pendant des présentations ou des spectacles longs pour permettre aux personnes avec TND de gérer leur besoin de bouger sans déranger.

Accès rapide: Mettre en place des entrées et des sorties prioritaires (coupe-file) pour les personnes avec TND réduit l'anxiété associée à la foule et au bruit lors de ces déplacements.

BIBLIOTHÈQUES

Signalétique claire: Utiliser une signalétique claire et des pictogrammes pour aider les personnes à se repérer dans les différents espaces de la bibliothèque. Prévoir des séances dédiées en individuel ou en petits groupes pour les activités de médiation : lectures à voix haute, spectacles, ateliers de pratique artistique...

MUSÉES, MONUMENTS ET EXPOSITIONS

Visites privées: Organiser des visites à des moments peu fréquentés ou des visites privées pour les personnes avec TND permet une expérience sereine, sans la pression de la foule.

Guides interactifs: Personnaliser des guides multimédias (audioguides, applications) dont l'utilisateur peut ralentir la vitesse de lecture pour accéder aux informations à un rythme adapté.

Activités participatives : Créer des activités spécifiques où les comportements actifs sont acceptables permettra également aux visiteurs de canaliser leur énergie de manière productive.

QUELQUES AUTRES IDÉES GÉNÉRALES

Techniques de désescalade : Gérer les comportements défis se traite notamment grâce aux techniques de désescalade. On inclura par exemple des stratégies de communication non verbale, comme rester calme, utiliser un ton de voix bas et lent, et maintenir une certaine distance physique. Des techniques verbales visant à identifier les sentiments de la personne et lui proposer une alternative rassurante s'avéreront utiles. Par exemple, plutôt que de dire « Ne touchez pas à cela », il est souvent plus efficace de dire « Venez avec moi voir quelque chose de l'autre côté ».

Retours d'expérience réguliers: Mettre en place des sessions de retours d'expérience régulières avec le personnel pour discuter des incidents, partager des stratégies efficaces et apprendre des expériences passées.

Espaces calmes : Définir des zones calmes où les utilisateurs peuvent se retirer en cas de besoin.



Sensibilisation © CCNT

Accompagner le public dans le cadre d'activités collectives

A—LES ACTIVITÉS CONCERNÉES

Quelle que soit la composition du groupe, l'enjeu est de s'adapter aux personnes, à leurs centres d'intérêts et au rythme de chacun. Dans chacun des groupes que vous accueillez au quotidien se trouvent peut-être plusieurs personnes à besoins spécifiques, invisibles pour la plupart.

En suivant les recommandations de ce guide, vous pourrez organiser des visites et des ateliers culturels inclusifs et enrichissants en favorisant l'engagement et le bien-être de tous les publics. Ce qui est essentiel pour certains est facilitant et agréable pour toutes et tous.

Ces préconisations concernent l'ensemble des disciplines et toutes les activités, notamment les médiations et ateliers de pratique artistique.

Elles peuvent bénéficier:

- aux adultes ou aux enfants avec TND accompagnés ou non de leurs aidants/familles;
- aux classes de tous âges avec leur professeur, dont certains élèves avec TND qui peuvent être éventuellement assistés par un accompagnateur d'élève en situation de handicap (AESH);
- aux groupes spécifiques, comprenant une majorité de personnes avec TND, accompagnés de professionnels (enseignants, équipe médico-sociale, professionnels de santé).

B—LA COCONSTRUCTION DES ACTIVITÉS, CLÉ D'UNE PROPOSITION PERTINENTE

Nous vous invitons à prendre le temps, lors de la réservation d'un groupe ou d'une personne qui annonce qu'elle a des spécificités, de présenter vos propositions de spectacles, de visites ou d'ateliers. Les accompagnants (familles, aidants, enseignants, équipes médico-sociales) seront de précieux auxiliaires pour vous aiguiller dans le contenu et la forme de l'activité culturelle, pour soutenir les personnes et prévoir des solutions en cas de difficultés, pour faciliter la communication en reformulant si nécessaire ou en adaptant individuellement le discours ou les consignes pour garantir le confort et la sécurité des participants.

Proposer, en amont, des visites, des activités, des sessions de rencontre et de présentation du lieu et du programme, peut-être lors de temps dédiés, de plages horaires spécifiques, quand le lieu est plus calme.

C-LA CONCEPTION DE L'OFFRE

Avant

Formation

• Prendre le temps de former les personnels de l'établissement culturel en matière de TND.

Coconstruction

- Privilégier des activités courtes et variées sur plusieurs séances, avec les accompagnants, pour créer du lien.
- Identifier les centres d'intérêt des participants pour la visite.

Aménagements nécessitant quelques investissements

- Prévoir des assises variées (banc, herbe, tapis, coussins ou sièges pliants nomades).
- Choisir des lieux appropriés, à l'écart de toute distraction visuelle (pas devant une baie vitrée, ni à l'espace d'accueil, ni dans un endroit surchargé d'informations ou d'objets).
- Choisir avec discernement le lieu, l'environnement : réduire les échos et les niveaux sonores grâce à des matériaux absorbants, atténuer les bruits de fermeture (recouvrir les pieds des tables et des chaises de feutrine, de bulgomme, recourir à des tapis, des rideaux, des cale-portes, des pièges à sons...).

Pendant

- Privilégier l'expérience collective plutôt que la transmission d'un savoir.
- Proposer des actions et des projets se déroulant sur plusieurs séances.
- Créer des mises en résonance au cours de la visite, en mettant en avant des détails architecturaux, des matières ou des couleurs.
- Développer des thèmes universels (les sens, le corps, les saisons, la nature, le sport).
- Favoriser une expérience sensorielle en stimulant les sens et en posant des questions.
- Développer des mallettes multisensorielles : utiliser images, musiques, sons, objets à toucher pour faire des liens avec votre propos, amener des questionnements dans le but de favoriser l'expression de soi (exemple : https://www.ghu-paris.fr/fr/partenariat-musee-du-louvre-et-ghu-paris).
- Rythmer l'activité par un découpage très clair et partageable des objectifs, du parcours lui-même et des séquences pour que chacun puisse se repérer dans le temps (fil d'Ariane).
- Aménager des moments de découverte avec des éléments inattendus et diversifier les activités pour maintenir l'attention des participants.
- Ne pas craindre de répéter vos commentaires.
- Aménager des temps de pause au cœur de l'activité pour que les personnes respirent et se recentrent.
- Fournir un support qui reprend les points forts de l'activité (résumé, synthèse, carte mentale).
- Offrir des cartes, des images, un carnet ou un livret-jeu faisant référence à la visite ou à l'atelier afin que les personnes puissent se remémorer le moment.

Après

- Recueillir les avis et commentaires des participants pour ajuster de futures propositions et améliorer l'expérience. Utiliser des outils ludiques et visuels (émojis, arbre de Wilson: https://ressources-ecole-inclusive.org/larbre-a-personnage-support-de-formation/.
- Valoriser le vécu, les échanges, les compétences, les centres d'intérêt des participants après la visite (ex : créer un blog, partager les réalisations ou les photographies sur les réseaux sociaux...).

D—LE TEMPS DE L'ANIMATION DE GROUPE

Introduction de votre activité

- Se présenter de manière personnelle et spontanée.
- Exprimer votre propre démarche, vos objectifs, les étapes. Préciser le rythme de l'activité que vous allez animer : repérage dans le temps, gestion de l'attention, de l'énergie et de la variété des compétences de chacun.
- Décider collectivement de l'utilisation du tutoiement ou du vouvoiement.
- Présenter un planning visuel avec toutes les étapes de l'activité de façon à fixer des repères dans le temps pour tout le monde. Se référer à ce planning à la fin de chaque étape.
- Permettre d'intervenir ou de poser des questions pendant l'activité, en utilisant des objets ou des signes convenus collectivement (geste, bâton de parole, son...).
- S'appuyer sur les accompagnants, partager des éléments importants, des points de vigilance, sans oublier de s'adresser en premier lieu aux personnes concernées.
- Proposer une lecture à voix haute des consignes écrites pour les personnes empêchées de lire.

Le déroulement de votre activité

Les interactions

- Répartir équitablement la parole entre les participants.
- Observer et s'adapter au comportement des visiteurs, en respectant leur espace personnel et en évitant d'être intrusif ou insistant
- Se laisser surprendre, en tant qu'artiste, médiateur, guide conférencier, par les personnes ou par le groupe; le plaisir et le jeu sont la clé.
- Ne pas obliger les personnes à s'exprimer à l'oral face à un groupe.
- Utiliser des phrases courtes et des exemples éclairants, réduire les digressions, éviter les expressions imagées, les métaphores.
- Maintenir une prononciation claire, sur un rythme lent, une voix pas trop forte, en marquant bien l'intonation.
- Illustrer ses propos (images, gestes), théâtraliser un peu le discours de façon à le rendre vivant.

- Éviter les questions trop ouvertes qui sous-tendent d'autres questions : préférer les questions claires et directes favorisant la description.
- Accepter le port du casque antibruit ou tout autre objet, même insolite, permettant la concentration et le calme.
- Encourager les participants à partager leurs cheminements de pensée et valoriser toutes les interventions.
- Modifier l'activité en cours si besoin ; chercher des solutions pour rendre l'expérience enrichissante, valorisante pour chacun et permettre d'en profiter pleinement, chacun à son rythme (par exemple : prévoir deux itinéraires de visite pour s'adapter à l'éventuelle fatigue du groupe).
- Éviter de demander aux participants de réaliser trop de tâches en simultané, de suivre plusieurs consignes en même temps : cela pourrait entraîner une surcharge cognitive et devenir stressant. Les ressorts ludiques peuvent s'avérer stressants (exemple : « le premier qui répond »).
- Malgré les éventuelles difficultés, ne pas faire à la place des participants.
- S'aider d'un son, d'un objet, d'un rituel pour marquer les transitions dans votre activité.
- Utiliser un minuteur pour aider les personnes à se repérer dans le temps.
- Laisser les participants choisir la place où ils se sentent le mieux.
- Prévoir des assises un peu à l'écart du groupe.

La conclusion

- Prendre le temps de clore une activité par un retour au calme, en résumant et en valorisant ce qui a été expérimenté pendant la séance.
- Laisser la parole ouverte sur ce que chacun gardera de cette expérience.
- Utiliser des outils ludiques et visuels pour le retour d'expérience des participants.
- Laisser une trace écrite ou un QR code afin de transmettre un résumé de l'activité exploitable, après le temps de l'activité, par les personnes qui rencontrent des difficultés à se concentrer ou à mémoriser.

E—DEUX DISPOSITIFS NOMADES : LA MALLETTE MULTISENSORIELLE ET LA PROGRAMMATION HORS LES MURS

La malette multisensorielle

La mallette multisensorielle est un outil efficace dans toutes les phases de découverte d'un lieu, d'un thème, d'une exposition ou d'un spectacle :

- En amont, sur votre site Internet, vous pouvez mentionner qu'une mallette est à disposition du public sur le lieu de l'activité.
- Dans le temps de l'activité in situ, les éléments de la mallette peuvent être utilisés par l'intervenant pour soutenir une approche sensorielle et personnalisée de chaque participant.
- En aval, la mallette, accompagnée d'un mode d'emploi et de fiches pédagogiques destinées à l'équipe d'encadrement, peut enrichir une phase de restitution hors du site.

Sa forme et son contenu peuvent différer en fonction des sujets, des œuvres et des thèmes : moulages d'œuvres, échantillons de matériaux ou de textures, objets tactiles (brosses, balles, plumes, éponges), miroirs, lampes de poche, mises en ambiance sonore (lecteurs portables de sons avec musiques relaxantes, instruments de musique) ou olfactive (huiles essentielles, fleurs séchées, parfums), objets de manipulation ou sensoriels (pâte à modeler, puzzle géant, matériel de relaxation tel que coussin chauffant, aromathérapie). Les possibilités sont infinies.

Une mallette se coconstruit, se teste, évolue sans cesse au contact des publics et des intervenants. Elle peut être utilisée in situ ou hors les murs.

Attention! Ce type de sollicitations multisensorielles ne convient pas à toutes et tous, notamment aux personnes fortement hypo- ou hypersensitives, car leur perception peut être source d'inconfort important ou de stress.

Les termes « hypersensorialité » et « hyposensorialité » décrivent des variations dans la perception sensorielle. Ils sont associés aux TND, comme le trouble du spectre de l'autisme (TSA).

L'hypersensorialité se manifeste par une sensibilité élevée à certains stimuli sensoriels. Par exemple, une lumière vive pourra être perçue comme éblouissante ou encore une texture rugueuse comme désagréable au toucher, voire agressive. Cette hyperréactivité sensorielle va donc entraîner une surcharge sensorielle, et la personne se sentira envahie par les stimuli de son environnement, ce qui pourra engendrer des manifestations d'anxiété ou encore un besoin urgent de se retirer dans un endroit calme.

À l'inverse, l'hyposensorialité désigne une trop faible sensibilité aux stimuli sensoriels. Dans ce cas, la personne pourrait ne pas réagir à des bruits forts ou à des sensations tactiles soutenues. Elle aura alors besoin de stimuli plus forts pour percevoir une sensation, et pourra adopter des comportements de recherche sensorielle tels que fixer des objets lumineux ou des motifs visuels complexes, taper fort sur des objets, se balancer, etc.

Ces particularités sont très fréquentes chez les personnes avec Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) : 90% des personnes avec TSA présentent des hyper- ou des hyposensorialités.

A. Ben-Sasson, L. Hen, R. Fluss, S. Cermak, B. Engel-Yeger & E. Gal, "A Meta-Analysis of Sensory Modulation Symptoms in Individuals With Autism Spectrum Disorders", Journal for Autism Developmental Disorders, 39(1), 1-11, 2009.

Programmation Hors Les Murs

Leurs objectifs:

Accroître l'accessibilité: quand les activités se déroulent dans un environnement familier ou adapté à leurs besoins spécifiques, les personnes avec TND participent plus facilement.

Varier les expériences: ces activités offrent une large gamme d'expériences culturelles et sociales, en dehors du cadre habituel des établissements culturels, ce qui peut être attrayant et engageant pour ces publics.

Adapter aux besoins individuels : en organisant des activités hors les murs, les établissements culturels peuvent mieux les adapter aux besoins spécifiques des personnes avec TND, ce qui peut favoriser leur participation et leur confort.

Mettre en place des solutions de compensation adaptées à chaque personne : aide humaine, aide technique, adaptation du temps...

Exemples d'actions:

- Se présenter, faire connaissance, présenter l'établissement culturel, partager une actualité de la structure.
- Proposer des ateliers artistiques ou créatifs qui permettent aux participants d'exprimer leur créativité et de développer leurs compétences, tout en bénéficiant d'un environnement favorable et inclusif.
- Projeter des films de fiction et des documentaires, avec des ajustements de luminosité ou de volume, ou avec des sous-titres pour ceux qui en ont besoin.
- Organiser *in situ* des sessions de lecture interactive (contes, romans, livres à images projetées).
- Proposer des sorties dans des lieux culturels ou sociaux variés, comme des parcs ou des jardins botaniques.

L'œil de l'expert

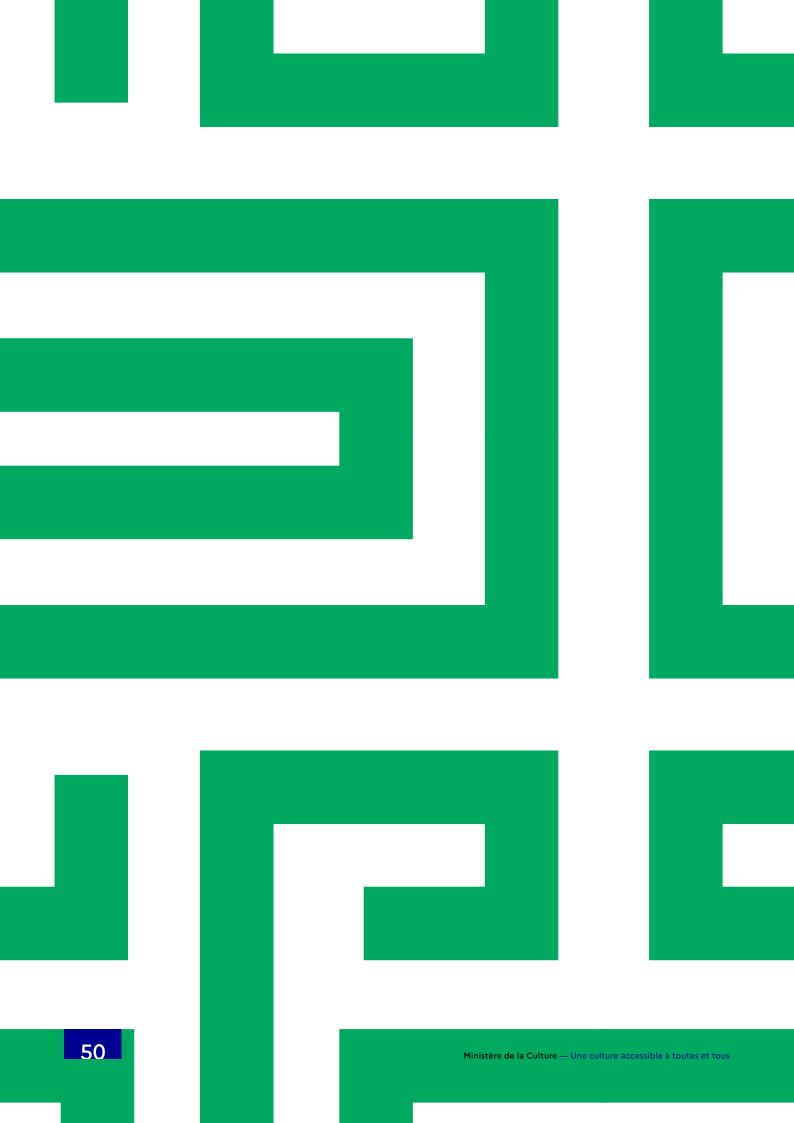
Comment mobiliser l'attention?

Par Fabrice Pastor, neuropsychologue

Mobiliser l'attention de tous les visiteurs, et en particulier de ceux qui présentent des TND, peut être compliqué, notamment dans nos environnements culturels souvent riches en stimuli.

Voici quelques exemples de stratégies pour capter et maintenir l'attention.

- **1—Guidage visuel :** utiliser des éléments visuels prégnants comme des panneaux colorés, des éclairages ciblés ou des marqueurs au sol pour guider les visiteurs à travers les expositions ou les espaces. Ces repères aident à focaliser l'attention sur des points spécifiques et facilitent la navigation dans votre espace.
- **2—Interactivité :** intégrer des éléments interactifs dans les expositions ou les présentations. Écrans tactiles, installations participatives, ou audioguides interactifs peuvent engager activement les visiteurs et les encourager à se concentrer sur le contenu de manière ludique et éducative.
- **3—Segmentation des informations :** présenter les informations en segments courts et « digestes ». Que ce soit lors d'une visite guidée ou sur des panneaux d'information, garder si possible des explications brèves et directes pour maintenir l'intérêt sans surcharger l'attention.
- **4—Variété des supports :** varier les supports (textes, images, audio, vidéo) pour communiquer les informations. Diversifier les médias aide à capter l'attention et à la maintenir sur la durée.
- **5—Adaptation du rythme :** alterner des moments de « mouvement » et des périodes de repos ou de réflexion régule l'énergie des visiteurs et maintient leur concentration.
- **6—Questions et engagement direct :** poser des questions et engager directement les visiteurs dans des discussions. Cela peut être particulièrement efficace lors des visites guidées pour maintenir l'attention du public.
- **7—Confort de l'environnement :** étudier l'éclairage, le bruit, et l'aménagement général des sièges ou des zones de visionnage. Le confort physique contribue à une meilleure concentration.



Dans chaque discipline

Pour faciliter la consultation et la mise en pratique des recommandations, cette partie est divisée en trois grandes fiches, correspondant aux particularités des principales offres culturelles:

- Cinéma, spectacle vivant
- Bibliothèques
- Musées, monuments et expositions

Chaque section propose des conseils spécifiques et adaptés aux particularités de chaque type d'établissement.

Vous y trouverez des recommandations fournies par des professionnels du secteur, ainsi que des liens utiles et des capsules vidéo pour illustrer les bonnes pratiques.

PARTICIPEZ À L'ENRICHISSEMENT DU GUIDE!

Ce guide est évolutif et participatif.

Vos retours d'expérience sont précieux pour enrichir son contenu et le rendre toujours plus pertinent. Nous vous invitons donc à partager vos pratiques, vos suggestions et vos observations pour la prochaine édition en répondant à ce questionnaire en ligne; cela vous prendra moins de 10 minutes.

Voici le lien:

https://forms.gle/rfJzCj3nPHrieiF5A

Ensemble, nous pouvons contribuer à faire des institutions culturelles des espaces accueillants et inclusifs, où chacun peut pleinement profiter de la richesse de notre offre artistique et culturelle.



Captation à la Philharmonie de Paris d'un concert de l'Orchestre de Paris sous la direction de Karine Canellakis le 4 septembre 2019 © Gil Lefauconnier

Cinéma, spectacle vivant

Partager, dans un espace approprié, une pièce de théâtre, un concert, un film est une expérience forte. L'œuvre, le lieu, les interactions avec les spectateurs rendent le moment unique. Au cours d'une expérience culturelle, il peut arriver que certaines personnes en situation de handicap parlent fort, rient, crient, applaudissent, ou bougent. Cela peut susciter l'incompréhension des autres spectateurs ainsi que des artistes. Il est donc préconisé de formuler explicitement, dans la communication, le fait que les spectacles sont ouverts à toutes et tous et notamment à des personnes en situation de handicap.

La programmation des films et des spectacles s'appuie sur la nécessité de questionner les personnes sur leurs goûts pour bien les conseiller en veillant au rythme (les films au rythme très rapide), au ton (les films remplis d'allusions et dotés d'un humour au second degré) à la bande-son et aux scènes qui peuvent être anxiogènes (les films de guerre, d'horreur, etc.). Elle prend donc en compte l'âge, les capacités et les intérêts très divers des spectateurs.

Sources d'inconfort à signaler en amont : effet stroboscopique, odeurs, bruits soudains, noir complet, musique forte, proximité des comédiens, grand nombre de dialogues, etc. Mettre à disposition à l'accueil des kits : bouchons d'oreille, objets facilitant la concentration...

QUELQUES CONSEILS:

- Avoir une compréhension fine des types de spectacles ou de films permet de bien conseiller les spectateurs (instaurer des temps d'échange avec la direction ou les programmateurs).
- Proposer une visite préalable de l'établissement est recommandé.
 La découverte des coulisses, de la scène, de la salle, permet
 de limiter les facteurs anxiogènes liés à la méconnaissance du
 site. Les costumiers, régisseurs, techniciens son ou techniciens
 lumière, décorateurs, sont des relais importants dans l'appréhension du lieu et de ses activités. Pour cet accompagnement
 un réseau de personnes relais peut être formé et mobilisé.
- Prévoir des sièges adaptés (proches de la sortie, peu exposés).
- Indiquer les places les plus éloignées des baffles ; le son des bandes-annonces et des publicités au cinéma peut être fort et stressant. Être attentif aux décibels.
- Indiquer sur les supports de communication les possibilités d'audiodescription.
- Éteindre la lumière dans la salle pour faciliter la concentration sur l'écran ou sur la scène. Baisser la lumière progressivement.
- Indiquer sur le site Internet si les sacs sont autorisés ou non, si le placement est libre ou non.
- Accompagner les personnes jusqu'à leur siège, les rassurer, leur redonner les informations pratiques dans la salle (durée, entracte, toilettes, sorties, informations sur les particularités du spectacle qui pourraient provoquer du stress).
- Permettre aux personnes de s'installer avant le début du film ou du spectacle et leur indiquer qu'elles peuvent laisser la salle se vider pour la quitter tranquillement ensuite. Possibilité pour les spectateurs d'aller et venir, de sortir de la salle et d'y revenir.
- Prévoir un espace calme, à l'écart, et mettre à disposition des jeux sensoriels ou des objets utiles (coussins ou couvertures lestées...).

- Rendre la programmation accessible: privilégier certains horaires et des spectacles qui ne sont pas trop longs ou qui sont entrecoupés de pauses, d'entractes. Cependant, attention, il ne s'agit pas de conseiller à tous des œuvres destinées au jeune public.
- Recueillir, au moment de la réservation, les besoins spécifiques des personnes. Par exemple : être placé près d'une sortie, être installé dans la salle avant ou après les autres personnes.

DOCUMENTS ET RESSOURCES:

- Rédiger un document en Facile à Lire et à Comprendre (FALC) sur le spectacle et un scénario d'usage, un outil pour indiquer pas à pas le parcours menant à la salle de spectacle et l'illustrer en images.
- Constituer des dossiers à envoyer ou à inclure sur le site Internet concernant le spectacle : noms des artistes, de la compagnie, durée du spectacle, résumé de la pièce ou de la composition, visuels de la mise en scène, partitions, dossier de presse, dossier pédagogique avec pistes d'étude préalables.

À VOTRE ÉCOUTE POUR UN PARTAGE D'EXPÉRIENCE OU UN CONSEIL :

Pour un accompagnement dans le secteur du cinéma et du spectacle vivant :

• Association Culture Relax: https://culture-relax.org

Dans le secteur de la musique :

- Association Musique et Santé: www.musique-sante.org
- Philharmonie de Paris, pôle accessibilité: https://philharmoniedeparis.fr/fr/accessibilite accessibilite@philharmoniedeparis.fr
- Autre exemple : Site du Casino de Paris : https://www.casinodeparis.fr/fr/accessibilite-psh-pmr



Bibliothèque de Cormeilles en Parisis, le 11 juillet 2023 © Isa Harsin / SIPA PRESS

Bibliothèques

Les bibliothèques sont des lieux de culture gratuits et ouverts à toutes et tous. Une grande partie de la population peut trouver une bibliothèque à moins de quinze minutes de son domicile.

Les visites de présentation du lieu permettent de faire connaître l'offre de lecture et les animations culturelles proposées par les bibliothèques, ainsi que les modalités d'emprunt des collections et les plages horaires plus calmes.

Pour les documents de communication (guide du lecteur, fiches pratiques, plaquettes, site Internet...), penser à utiliser les règles du Facile à Lire et à Comprendre (FALC).

Le Makaton peut également être utilisé pour des enfants et des adultes ayant des troubles d'apprentissage et de la communication. Le Makaton est un système de communication qui utilise à la fois un vocabulaire gestuel et des symboles graphiques.

https://www.makaton.fr/

https://www.makaton.fr/decouvrir-le-makaton

En amont nous vous invitons à proposer des scénarii sociaux, des pictos, des vidéos, des questionnaires sensoriels destinés aux usagers.

Il est recommandé de **mettre en place des collections adaptées et accessibles** aux publics avec TND. Un certain nombre d'éditeurs développent des collections de livres, essentiellement pour la jeunesse, accessibles aux publics ayant des troubles Dys :

- Les albums tactiles et en relief, conçus pour pallier la déficience visuelle offrent une expérience de lecture à des jeunes ayant des TND en favorisant la multisensorialité.
- Les bandes dessinées et les mangas sont généralement très appréciés des adolescents ayant des TND : ils permettent d'entrer dans la lecture et de développer une culture commune à celle d'autres jeunes de leur âge.
- Les collections numériques accessibles aux publics Dys, comme Bibliodyssée de la société Mobidys, qui rassemble une centaine de livres numériques destinés aux enfants et aux jeunes, sont très appréciées. Ces ouvrages disposent de fonctions d'accessibilité permettant de modifier la police du texte, la taille des caractères, la couleur du texte ou le fond, l'espacement entre les mots et les lignes, et d'appliquer une voix de synthèse ou encore d'activer le surlignage du texte au fur et à mesure de la lecture.
- Éole, la bibliothèque numérique de l'Association Valentin Haüy, propose aux personnes en situation de handicap environ 60 000 livres audio en voix humaine ou en voix de synthèse, de nature divers
- Les espaces développés par un grand nombre de bibliothèques, proposent des livres courts, faciles à prendre en main, à la mise en page aérée et au vocabulaire simple.

Pour accueillir les groupes classes, prévoir un objet ou un livre adapté aux troubles du neurodéveloppement (TND) pour répondre aux besoins, informer les enseignants sur les ressources et sensibiliser l'ensemble des élèves.

Des ordinateurs peuvent être mis à disposition en libre-service, dotés de logiciels adéquats pour faciliter la lecture des pages Internet ou encore la rédaction de texte. Des tablettes peuvent faire connaître les livres numériques accessibles et les fonctionnalités qui permettent de régler l'affichage ou l'expérience de lecture en fonction des besoins.

Afin de faire connaître ces services et ces collections, il est important de **nouer des partenariats** avec des structures ou associations locales de personnes ayant des TND, et de **mettre en place des actions de médiation** (présentation des offres de lecture, ateliers...). Il est souvent nécessaire de prévoir plusieurs séances conçues le cas échéant en amont, avec les accompagnants, pour mettre en confiance les participants et fidéliser le public.

Grâce au mobilier et à l'aménagement intérieur il est possible de créer des espaces sécurisés et accueillants pour tous les publics. Il est important de diversifier les types d'assises (fauteuils, poufs, grands coussins de sol, chaises...), de proposer des espaces sous tente ou avec des lumières tamisées, d'utiliser des séparateurs de bureaux, de proposer des casques antibruit, des loupes ou des règles de lecture, des outils d'autostimulation comme des *fidgets*¹ ou *stimtoys* (nom des outils) qui favorisent la relaxation et la concentration. Des mallettes contenant un éventail d'outils servant à délasser les personnes ou à les aider à lire peuvent être mises à la disposition du public.

La signalétique joue un rôle important pour se repérer dans les espaces de la bibliothèque, et plus encore pour les publics avec des TND: utiliser des pictogrammes et faire tester, si possible, la signalétique par les personnes concernées.

En termes d'accueil, certaines bibliothèques mettent à disposition sur réservation (créneaux de 25 min) des cocons de sieste où s'isoler, voire se reposer.

Il est également possible d'identifier des plages horaires « calmes », où l'intensité lumineuse des espaces de lecture sera réduite, le silence respecté, et où l'ensemble du public et du personnel sera invité à parler à voix basse.

Lors des périodes d'examens, les bibliothèques qui accueillent de nombreux élèves et étudiants avec TND peuvent proposer des ateliers de soutien autour de la gestion du stress, du sommeil, de la respiration, du temps, de l'estime de soi ainsi que du tutorat et des moments de convivialité.

^{1 -} De l'anglais, voulant dire « remuer », « tripoter », « frétiller », « avoir la bougeotte », les *fidg*ets sont des petits outils s'adressant notamment aux enfants et adultes ayant un Trouble Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité (TDAH).

Ces initiatives sont appréciées par tous les publics. https://www.bu.univ-paris8.fr/soutien-partiels/ https://www.bu.univ-paris8.fr/infos-pratiques/accueil-handicap

Le site Internet « Livre Numérique Accessible 2025 » https://www.lina25.fr/ est désormais en ligne. Il réunit une base de connaissances techniques en lien avec le Plan stratégique pour le développement d'une offre de livres numériques accessibles aux personnes en situation de handicap.

https://www.lina25.fr/ressources/Planstrategique

La prochaine étape permettra le recensement de tous les livres numériques nativement accessibles au sein du futur portail de l'édition accessible et adaptée. La création de ce portail a été actée le 6 octobre 2022 par la décision du Comité Interministériel du Handicap (CIH). Grâce à cet outil, les intéressés disposeront d'une information complète sur les biens et services culturels qui leur seront accessibles.

À VOTRE ÉCOUTE POUR UN PARTAGE D'EXPÉRIENCE, UN CONSEIL OU UNE QUESTION :

Service du livre et de la lecture - Département des bibliothèques - Bureau de la lecture publique (ministère de la Culture) : bibliotheques-accessibles@culture.gouv.fr

VOUS POUVEZ ÉGALEMENT CONSULTER LES SITES DES PROFESSIONNELS DU LIVRE ET DE LA LECTURE :

La commission Accessibilités de l'Association des Bibliothécaires de France (ABF) :

https://accessibibabf.wordpress.com/a-propos/

La mission nationale Lecture & Handicap de la Bibliothèque Publique d'Information (BPI) :

https://www.bpi.fr/informations-pratiques/handicap-et-accessibilite/

Ainsi que la Fédération Interrégionale du Livre et de la Lecture et les structures régionales Livre et Lecture qui développent également des ressources :

https://fill-livrelecture.org/mettre-en-place-des-espaces-facile-a-lire-dans-les-bibliotheques-et-lieux-de-mediation/

https://fill-livrelecture.org/lire-en-etablissements-de-sante-et-me-dico-sociaux-un-site-internet-et-un-plaidoyer-2/

https://fill-livrelecture.org/ les-agences-regionales-du-livre-et-de-la-lecture/

LIENS UTILES

Le Service du livre et de la lecture (ministère de la Culture, Direction générale des médias et des Industries Culturelles) a réalisé en 2023 une plaquette à la suite du dernier baromètre de l'accessibilité numérique en lecture publique :

https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/livre-et-lecture/Actualites/Barometre-de-l-accessibilite-numerique-en-lecture-publique-2023-publication-des-resultats-de-la-4e-edition

Le lien: https://pro.bpi.fr/de-nouveaux-webinaires-sur-laccessibi-lite-numerique-en-lecture-publique/

présente la série de webinaires conçus en 2024 sur l'accessibilité numérique en bibliothèque.

Vous pouvez en outre indiquer votre intérêt pour les prochaines années en complétant un formulaire (s'inscrire au préalable sur Framaforms):

https://framaforms.org/webinaires-accessibilite-numerique-en-lecture-publique-2024-1709893773

Les Nuits du Dys organisées par la FFDys sur l'accessibilité du livre : https://www.ffdys.com/category/nuit-des-dys/



Le spect 'Acteurs ©

Musées, monuments, expositions

A-ACCUEILLIR

Prendre le temps d'accueillir, de se présenter, de faire connaissance, de mettre le public à l'aise.

- Pour les groupes : expliquer la façon dont la visite, l'activité ou la journée va se dérouler (étapes, durée, contraintes, règles de base, pauses).
- Pour les individuels : expliquer le parcours, indiquer la durée approximative de la visite en autonomie, indiquer les lieux de pause, donner le livret, un dépliant ou le Facile à Lire et à Comprendre (FALC) s'il existe.

Communiquer des informations avec des supports visuels

Être concis, précis, clair (pas d'implicite, ni de métaphores) et éviter de donner trop d'informations.

Utiliser beaucoup de visuels afin que le public se repère dès son arrivée sur le site et puisse visualiser le parcours de visite, les locaux, les services (toilettes, restauration, librairie).

Enfin, rappeler les contraintes simples et essentielles pour le respect du lieu : par exemple ne pas courir, sauter, crier, ni toucher les œuvres (utiliser des pictogrammes pour illustrer les propos).

Echanger avec les accompagnateurs

Les accompagnateurs jouent un rôle déterminant grâce à leur connaissance des participants pour mettre en lien l'univers des personnes et l'expérience de visite (collections, lieux).

Ainsi, il est important d'échanger avec les aidants ou les professionnels accompagnants pour mieux connaître les personnes concernées (points d'intérêt du moment, thèmes sur lesquels ils échangent volontiers, projets de structures lorsque les personnes sont accueillies en établissement), de façon à les connecter aux œuvres et aux collections.

Les personnes et les accompagnants peuvent librement adapter le parcours et les activités en fonction de la fatigabilité, de la concentration, de l'intérêt et des goûts de chacun.

B—ACCOMPAGNER LA VISITE

Concevoir un parcours de visite pour une découverte autonome ou accompagnée

S'appuyer sur des parcours de visite et placer, sur un plan et/ou dans l'espace, des repères qui témoignent du passage d'une étape à l'autre (5 ou 6 étapes maximum en tout). Le public pourra ainsi suivre sa progression dans le lieu. Chaque étape pourra mettre en exergue la sélection d'une ou de plusieurs œuvres.

En cas de visite guidée ou accompagnée, choisir une ou deux œuvres par salle. Le public peut s'asseoir par terre (quand c'est possible), faire silence et fermer les yeux pour se ressourcer.

Proposer un livret et des accessoires multisensoriels

Dans une démarche d'accessibilité universelle, le parcours de visite pourra être enrichi d'un livret multipublic (jeune public, public en situation de handicap, public primo-arrivants, etc.) proposant des informations, des histoires, des anecdotes ou des activités en lien avec les œuvres. Ce livret doit être délivré à l'accueil et non pas en libre-service; une personne à l'accueil le donne en main propre et explique son contenu.

Veillez à ne pas surcharger ce livret d'informations : une activité, une info, une histoire, une anecdote par œuvre sélectionnée. Les activités doivent être courtes et peuvent se faire sur place ou à la suite de la visite pour prolonger l'expérience. Un seul et même parcours peut se décliner en plusieurs niveaux avec des durées d'activités différentes (un parcours de 30 min composé d'activités de 5 min chacune ou un parcours d'1h avec des activités de 10 min).

Enfin, accessoires ou dispositifs sensoriels pourront être proposés : outils sonores, olfactifs, matières à toucher, etc. Une bonne idée : offrir un tote bag aux visiteurs individuels conte-

Une bonne idée : offrir un tote bag aux visiteurs individuels contenant un livret rédigé en Facile à Lire et à Comprendre (FALC), un crayon ou un stylo, un kit sensoriel.

Développer des activités et des animations

Afin de convoquer les compétences, les qualités et les goûts de chacun, des activités ou des animations peuvent être proposées. La notion de plaisir est essentielle et il est important de présenter ces activités en amont, de les cadrer étroitement, et d'alterner les propositions et les rythmes (stimulation puis retour au calme).

Recommandations:

- Évoquer et faire appel à l'univers personnel de chacun des participants (le décor de sa chambre, de sa maison, sa musique préférée, son rapport aux objets, aux œuvres d'art, etc.).
- Passer par des voies décalées, ne pas craindre de tenter des choses libres et joyeuses, d'appréhender le lieu avec un œil neuf.
- S'appuyer sur les talents des personnes : capacités d'observation, de mémorisation, sens du détail, ténacité, singularité du regard.
- Utiliser des thèmes transversaux comme le corps, la nature, les sensations suscite souvent un vif intérêt.
- Constituer des binômes (choisir des personnalités complémentaires au préalable).

Exemples d'animations et d'activités :

- Grâce à l'autoportrait-paysage : choisir un paysage qui permettra au public de parler de son histoire.
- Décrire une œuvre à une personne dont les yeux sont bandés.
- Mimer une œuvre en veillant à ne pas forcer et à adopter une vraie souplesse dans les consignes, l'idée étant que les participants puissent s'exprimer avec leurs gestes, leurs mots, leurs émotions.

• Choisir des œuvres visuelles, auditives, tactiles, odorantes. Inviter le public à repérer les éléments (observer, décrire).

Terminer la visite

À la fin de la visite, si le public vous semble prêt et disponible, il est important de prendre un temps pour échanger et clore sans précipitation : faire un retour via des outils tels que des baromètres ou des pictogrammes, et laisser, si possible, un petit temps en autonomie ou en binôme (choisir son œuvre préférée ou son emblème, par exemple).

LIENS UTILES:

Réseau FRAME (FRench American Museum Exchange), guide muséal pour l'accueil des personnes autistes : https://framework1-FINAL-FRENCH-VERSION.pdf

Exemple de site Internet et d'outils permettant une bonne accessibilité aux visites :

https://www.musee-marine.fr/accessibilite/accessibilite-au-musee.html

Formation e-learning pour un musée accessible :

https://www.france-assos-sante.org/2022/11/09/e-learning-innovant-en-faveur-de-la-culture-pour-tous-mon-musee-accessible/

Service accessibilité du Louvre :

https://www.louvre.fr/visiter/accessibilite

Contact:

accessibilite@louvre.fr

Ressources, partenariats, financements

A—RELATIONS ET PARTENARIATS DE PROXIMITÉ

Le partenariat étroit avec les équipes éducatives et médico-sociales, qui accompagnent les personnes permet de réfléchir à l'activité culturelle, en lien avec les prises en charge comportementales, cognitives, développementales et psychothérapeutiques de la personne.

Il est important de tisser des liens avec les associations et les professionnels du secteur sanitaire, médical et social qui accompagnent les personnes avec TND. Il s'agit des institutions spécialisées (foyers de vie, instituts médico-éducatifs, médico-pédagogiques, médico-professionnels, établissements ou services d'aide par le travail, hôpitaux) ou des institutions scolaires spécialisées (classe pour l'inclusion scolaire/clis, classe d'initiation/clin, unité pédagogique d'intégration/upi...), des professionnels du secteur médical ou paramédical, des associations représentatives et surtout des personnes concernées elles-mêmes, de leurs familles et/ou de leurs aidants.

Webinaire enregistré ci-dessous pour construire un partenariat avec les associations et acteurs locaux :

https://pro.bpi.fr/construire-un-partenariat-avec-les-associationset-acteurs-locaux-la-bibliotheque-comme-vecteur-de-linclusiondes-personnes-empechees-de-lire-du-fait-dun-handicap/

Ces collaborations apporteront une richesse et une diversité incomparables à vos initiatives. En travaillant de concert, il est possible d'identifier les bonnes personnes, de comprendre les besoins réels, de bénéficier de conseils et de soutien, d'impliquer activement ces personnes, de communiquer et valoriser les activités, de s'assurer du succès et de la pérennité des actions.

Afin de repérer les structures avec lesquelles nouer des relations, de vous orienter, de vous mettre en contact avec les interlocuteurs et de mettre en place des jumelages interétablissements, vous pouvez

vous appuyer sur la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), l'Agence Régionale de Santé (ARS), ainsi que les collectivités territoriales.

Vos interlocuteurs privilégiés en région sont les conseillers action culturelle et territoriale de la DRAC : https://www.culture.gouv.fr/ Regions. Vous pouvez également vous renseigner auprès du Bureau de la politique interministérielle, au sein de l'administration centrale du ministère de la Culture : 01 40 15 80 00.

https://www.culture.gouv.fr/nous-connaitre/organisation-du-mi-nistere/delegation-generale-a-la-transmission-aux-territoires-et-a-la-democratie-culturelle

« Les associations représentatives des personnes en situation de handicap, qu'elles soient nationales ou locales ou les Maisons de l'Autisme seront des partenaires précieux.

Atypie Friendly: https://atypie-friendly.fr/

Maison de l'Autisme : https://maisondelautisme.gouv.fr/

Groupement National des Centres Ressources Autisme (GNCRA):

https://gncra.fr/

Fédération Française des Dys: https://www.ffdys.com/

Association HyperSupers/TDAH: https://www.tdah-france.fr/ Association TDAH Pour une égalité des chances: https://www.tdah-france.fr/

tdahegalitedeschances.com/

Voici une cartographie nationale des structures (associations, services médico-sociaux...) établie par l'UNAPEI :

https://carto.unapei.org/

Ou bien l'annuaire d'Autisme Info Service :

https://annuaire.autismeinfoservice.fr/

Pour avoir une meilleure connaissance des particularités des personnes accueillies, et recevoir des informations pratiques, voici deux numéros verts et les sites Internet de :

Autisme Info Service: 08 00 71 40 40 https://www.autismeinfoservice.fr
Handicap.gouv.fr: 0800 360 360

https://handicap.gouv.fr/360#:~:text=Le%200%20800%20360%20 360%20est%20un%20numéro%20vert%2C%20c,ministre%20 chargé%20des%20Personnes%20handicapées

B—STRUCTURES RESSOURCES: INFORMATIONS, CONTACTS, ET FORMATIONS

Plusieurs réseaux agissant sur le périmètre culture/santé, médico-social et handicap peuvent être sollicités :

- Le réseau Imago: basé en Ile-de-France le réseau propose de nombreuses ressources accessibles en ligne (fiche pratique référent handicap, « Comment impliquer les personnes dans l'offre accessible? », « Comment écrire une communication accessible, des conventions de jumelage, un guide pour rendre la communication et les contenus numériques accessibles? »): https://www.imagolereseau.fr/
- Le réseau Entrelacs: pour se former, participer à des journées de réflexion, faire le lien entre des institutions hospitalières ou médico-sociales, des établissements culturels et des équipes artistiques professionnelles:
 https://www.interstices-auvergnerhonealpes.fr/notre-reseau/entrelacs-reseau-national
- Réunion des Établissements Culturels pour l'Accessibilité (RECA): pour participer à des échanges visant à l'amélioration des conditions d'accessibilité des lieux de culture en Ile-de-France:
 - https://www.universcience.fr/fr/professionnels/mve-reca/mission-vivre-ensemble
- Mission Vivre Ensemble: réunit une cinquantaine d'établissements culturels d'Ile-de-France qui travaillent ensemble pour aller à la rencontre des publics peu familiers des institutions culturelles. Vous pouvez contacter Universcience qui coordonne cette mission.
 - https://openagenda.com/fr/mission-vivre-ensemble

C—MÉTHODES ET OUTILS FACILITATEURS

Communication Alternative Améliorée (**CAA**): méthode qui rassemble tous les moyens utiles pour améliorer la communication, images (objets, photos) et signes, tableaux ou fiches de communication https://www.universcience.fr/fr/professionnels/mve-reca/mission-vivre-ensemble

Mais aussi des guides et des ressources avec des pictogrammes, pour communiquer différemment :

Centre Aragonais de Communication Augmentative et Alternative : https://arasaac.org/ avec sa rubrique dédiée à l'accessibilité cognitive des espaces publics, services et commerces :

https://aulaabierta.arasaac.org/fr/signaletique-des-espaces-pu-blics-et-services-avec-pictogrammes-arasaac

Happy Cap Foundation : https://happycap-foundation.fr/

CAApables: https://www.caapables.fr/

Le Makaton: ce programme d'aide à la communication et au langage est un vocabulaire composé de signes et de pictogrammes illustrant de façon visuelle les concepts qu'ils signifient, aidant ainsi à la compréhension tout en accompagnant les personnes vers la première étape du langage, à savoir la symbolisation.

Plus d'informations:

https://www.makaton.fr/ https://www.makaton.fr/decouvrir-le-makaton

Enfant-différent est un site de ressources et d'informations sur l'enfance et le handicap. Il se compose d'actualités et d'articles autour du quotidien de l'enfant en situation de handicap (scolarité, transport, alimentation, démarches administratives, etc.). Il propose des synthèses d'informations essentielles, des témoignages de familles, des contacts vers les lieux ressources, des études et des réflexions sur divers sujets et concepts, etc.

https://www.enfant-different.org/ https://www.enfant-different.org/communication/ le-makaton-un-outil-de-communication/

Tableaux de Lecture Assistés (**TLA**) : c'est une grille de communication spécifique à une activité. Plus précisément, il s'agit d'un tableau de symboles tenant le plus généralement sur une page.

CAAUSETTE: https://www.caausette.com/tla-c-est-quoi

Banques de pictogrammes :

Ressources Ecole Inclusive:

https://ressources-ecole-inclusive.org/

banque-de-pictogrammes-arasaac/

Autisme Info Service:

https://www.autismeinfoservice.fr/accompagner/solutions-formations-equipements/solutions-outils-numeriques

Livre et lecture en Bretagne :

https://www.livrelecturebretagne.fr/publics-eloignes/lecture-et-handicaps/accessibilite-et-pictogrammes

Traduction en Facile à Lire et à Comprendre (FALC) :

plusieurs structures proposent conseils et formations, en voici quelques-unes :

Association Signe de Sens : https://www.signesdesens.org/

Structure Com'Access: https://com-access.fr/ Structure APAJH: https://www.apajh.org/

prestations-expertises-falc-facile-a-lire-et-a-comprendre/

Autres ressources:

Guides édités par le ministère de la Culture sur ces sujets : https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/developpement-culturel/Culture-et-handicap/Guides-pratiques?limit=30

Guide « Rendre accessible à sa mesure » : https://accesslab.ensfea.fr/ressources/guide-2/

Documentaire sur les troubles Dys en VOD : https://www.capuseen.com/films/8841-non-conforme (durée 52 min)

Veille documentaire de la Fondation de recherche appliquée au handicap (FIRAH) :

https://www.firah.org/fr/base-documentaire.html

Blog: https://www.bloghoptoys.fr/

Suggestion de matériel adapté aux différents troubles : Wescao : https://www.wesco.fr/inclusion-autisme/dys.html

La trousse pédagogique Occitadys : Accueil Trousse pédagogique - Occitadys : https://occitadys.fr/nos-projets/pedagogie

Le guide d'accès à la culture édité par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du Loiret et l'association Cemaforre en 2011 :

https://www.cemaforre.asso.fr/downloads/kit accessibilite culturelle loiret 2012/GUIDE MDPH Complet.pdf

D—FINANCEMENTS ET RECOMMANDATIONS POUR TOUT PROJET D'ACCESSIBILITÉ

Il existe des conventions régionales culture/santé, médico-social et handicap dans la plupart des régions hexagonales et ultramarines. Elles sont cosignées par les Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC) et les Agences Régionales de Santé (ARS), parfois par les collectivités territoriales. La politique culture/santé, médico-social et handicap se décline en différentes mesures concrètes :

- Soutien à l'ingénierie de projets
- Animation des réseaux culture/santé, médico-social et handicap
- Soutien aux jumelages entre établissements de santé ou médico-sociaux et établissements culturels
- Appels à projets annuels
- Fonds accessibilité.

Les conventions régionales sont la déclinaison d'une convention nationale « Culture/santé, médico-social et handicap » signée par le ministère de la Culture et le ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles. Elle permet de cadrer la politique publique nationale.

Les Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC) :

Chacune d'entre elles dispose d'un référent santé/handicap. En contactant la DRAC vous obtiendrez son contact, des renseignements sur les possibilités de soutien aux projets (appels à projets en lien avec les ARS et fonds accessibilité notamment).

https://www.culture.gouv.fr/catalogue-des-de-marches-et-subventions/appels-a-projets-candidatures/culture-sante-handicap-et-dependance

Les collectivités territoriales :

Les conseils régionaux, les conseils départementaux, les communautés de communes et les communes développent des actions dans le secteur culturel et médico-social. Les collectivités territoriales peuvent développer des dispositifs financiers spécifiques pour faciliter l'accès à la culture et aux loisirs des personnes en situation de handicap.

Les actions culturelles peuvent également émarger à la conférence des financeurs :

https://www.cnsa.fr/informations-thematiques/prevention/conference-des-financeurs

Pour le soutien aux projets liés au numérique dans les établissements publics et les opérateurs de l'État, vous pouvez vous adresser à ce guichet :

numerique.gouv.fr

Les établissements du secteur médico-social :

De plus en plus d'établissements du secteur médico-social développent des projets artistiques et culturels. Qu'il s'agisse d'établissements médicalisés, de foyers d'hébergement ou d'établissements ou services d'aide par le travail, ils peuvent disposer de budgets pour l'organisation d'activités culturelles en interne ou en partenariat avec des institutions culturelles.

Le mécénat privé :

Certaines entreprises privées ou fondations développent une stratégie de mécénat sur les questions liées au handicap. Chacune d'entre elles possède sa propre orientation de financement. Il convient donc de se renseigner au préalable afin de connaître les domaines dans lesquels elles sont susceptibles d'intervenir.

Quelques guides intéressants sur ces sujets :

https://auvergnerhonealpes-spectaclevivant.fr/wp-content/uploads/2024/02/Fiche-Pratique Financements-prives
Fevrier-2024.pdf

Pôle Culture et ESS Opale:

https://www.opale.asso.fr/rubrique158.html

Les fonds européens :

https://culture.ec.europa.eu/fr/funding/cultureu-funding-guide

E—CADRE LÉGISLATIF

Ce projet s'inscrit pleinement dans le cadre de la stratégie nationale 2023-2027 pour les troubles du neurodéveloppement (TND) :

https://handicap.gouv.fr/nouvelle-strategie-natio-nale-pour-les-troubles-du-neurodeveloppement-autisme-dys-tdah-tdi

Et également dans un cadre réglementaire dont voici les références :

- Loi n°98-657 du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions, qui vise à garantir sur l'ensemble du territoire l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux, notamment la culture ;
- Conférence nationale du handicap (CNH) prévue tous les trois ans par la loi du 11 février 2005 ;
- Comité interministériel du handicap (CIH) prévu par la loi du 11 février 2005, créé par décret du 6 novembre 2009;
- Commission nationale culture/handicap (CNCH) placée sous la coprésidence de la ministre de la Culture et de la ministre en charge des personnes handicapées, créée par arrêté le 1^{er} février 2001 :
- Article 5 de la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale en faveur des missions d'intérêt général contribuant au développement social et culturel ;
- Loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ;
- Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées adoptée le 13 décembre 2006 (art 30) ;
- Déclaration de Fribourg sur les droits culturels qui promeut la protection de la diversité et des droits culturels au sein du système des Droits de l'homme de 2007;
- Convention culture/santé du 6 mai 2010 proposant une expérimentation d'élargissement au secteur médico-social;
- Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe);
- Loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine ;
- Protocole pour l'éveil culturel et artistique des jeunes enfants de mars 2017.



Les Troubles du Neurodéveloppement



TDAH — Trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité

- Inattention et distraction
- Impulsivité
- Hyperactivité, agitation motrice constante

Troubles de la communication — Dysphasies, troubles du langage, de la parole, bégaiement, pragmatique

- Difficultés à comprendre ou produire le langage oral
- Difficultés à la communication verbale et non verbale
- Difficultés pour initier et maintenir des conversations

TSA — Trouble du spectre de l'autisme

- Difficultés de communication et d'interaction sociale
- Comportements, intérêts et activités limités et répétitifs
- Hypo- ou hypersensibilité

Autres TND — Spécifiés ou non spécifiés

 Difficultés dans les domaines social, professionnel, scolaire, mais qui ne remplissent pas tous les critères de l'un des autres TND

Troubles spécifiques des apprentissages — Dyslexies, dysorthographies, dyscalculies

- Difficultés de lecture en fluidité et compréhension
- Difficultés d'expression écrite, d'orthographe, de clarté
- Difficultés avec les calculs et le raisonnement mathématique

Trouble du développement intellectuel (TDI)

- Handicap intellectuel
- Difficultés importantes dans les fonctions intellectuelles
- Difficultés de raisonnement, de jugement, de résolution de problèmes, d'apprentissage scolaire
- Difficultés des fonctions adaptatives et du développement socioculturel impactant l'autonomie et la responsabilité sociale

Troubles moteurs — Dyspraxies, dysgraphies, mouvements stéréotypés, tics et syndrome de Gilles de la Tourette

- Coordination motrice perturbée
- Maladresse et difficultés à planifier et exécuter des mouvements
- Lenteur et imprécision dans la motricité générale ou fine



9ème édition du Festival " Days-Off "—Concert d'Etienne Daho © Gil Lefauconnier

Guide mémo pour l'accueil du public

La posture de l'accueil L'arrivée, le contrôle,

- Écouter sans interrompre.
- Proposer de l'aide sans s'imposer.
- Encourager l'expression des besoins, vérifier la compréhension.
- Penser à la fatigue accumulée avant l'arrivée.
- Eviter les discours infantilisants.

L'arrivée, le contrôle, l'attente

- Assurer une entrée sans obstacle.
- Prévoir des coupe-files, des activités pour les enfants, indiquer le temps d'attente.
- Informer sur les objets interdits et les documents à présenter.
- Favoriser la vérification visuelle des sacs si possible.
- Limiter le contact physique avec les visiteurs.
- Proposer un soutien par du personnel formé.
- Fournir des plans et informations dès l'accueil.



Parcours—2 juin 2018, Philharmonie de Paris—Concert " Brodway " © Gil-Lefauconnier

Remerciements

Merci au parrain de ce guide : Sylvain GROUD, chorégraphe

A l'équipe enthousiaste qui a participé à la conception de ce guide et des vidéos

- La Direction générale des médias et des industries culturelles (DGMIC)
 —Service du livre et de la lecture (SLL)
 Vanessa VAN ATTEN, chargée de mission
- La Direction régionale des affaires culturelle (DRAC) du Centre-Val de Loire

Hélène GLAIZES, conseillère Action culturelle et territoriale

- La Direction régionale des affaires culturelle (DRAC) de Nouvelle-Aquitaine David REDON, conseiller Action culturelle et territoriale
- Le musée du Louvre
 et en particulier Michel LO MONACO, chargé de programmation
 handicap, référent accessibilité
 https://www.louvre.fr/visiter/accessibilite
- La Philharmonie de Paris
 et en particulier Helen LAMOTTE, responsable du service des publics,
 Marine RENOIR et Émilie DUROUX, chargées de projets
 https://philharmoniedeparis.fr/fr/accessibilite

La Bibliothèque publique d'information (BPI), en particulier Adélaïde BOULANGER, cheffe du service lecture et handicap et Julien PAUTHE, chef du service développement des publics et communication : https://www.bpi.fr/

Le Centre Ressources Autisme Ile-de-France (CRAIF),
 https://www.craif.org/
 en particulier Rebecca MARCHESSEAU, chargée de projets
 et Estelle CRESPY, documentaliste
 https://maisondelautisme.gouv.fr/

 La Fédération Française des Dys, en particulier Laetitia BRANCIARD, vice-présidente https://www.ffdys.com/

 L'Association PAARI, Personnes Autistes pour une Autodétermination Responsable et Innovante https://www.paari.fr/

 L'Alliance des Maladies rares https://alliance-maladies-rares.org/_

L'Association Act Pro JARIS pour la production des films, en particulier son directeur Éric CANDA, le réalisateur et cadreur Téva BOURDIN, le directeur de la photo Flavien GUEVERA, mais aussi Guy TOURREAU au son, Laurent HAUSER à l'animation graphique, Nicolas VERDY, Christine NANCY, ainsi que tous les stagiaires de la formation Jaris https://www.jaris.fr/

Depuis plus de vingt ans, Jaris est le principal dispositif en Europe pour l'autonomie de la personne par l'accès à l'emploi et à la parole publique : l'association propose à des personnes avec un handicap physique, psychique ou avec TND un accompagnement pédagogique d'éducation, de formation et d'inclusion professionnelle dans les métiers du journalisme, de l'audiovisuel et du cinéma.

Merci aux personnes qui ont relu et corrigé ce guide : Dominique FROELICH, Cécilia PIQUEREZ, Emilie VANHAESEBROUCKE, Yannick PARENT, Anne CURAN, Léa LURET, Sabine ROGUET, Emma BOCKOR.

Un grand merci à tous les acteurs culturels et à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction et à l'enrichissement de ce guide via des entretiens ou des questionnaires en ligne. Mais aussi à toutes les personnes qui l'ont relu, corrigé, amendé.

Près de 200 structures culturelles (musées, bibliothèques, salles de spectacle ou cinéma...) ont répondu au questionnaire national.

Tous les territoires ont ainsi pu s'exprimer, nous conseiller, partager leurs difficultés, leurs solutions.

Près de 100 associations, familles concernées, personnes avec TND ont répondu à un questionnaire sur leurs pratiques, les freins identifiés, leurs souhaits.

Merci à l'ensemble des conseillers Action Culturelle et Territoriale des DRAC qui ont contribué à la rédaction de ce guide et qui accompagnent la diffusion de cet outil.

Nous souhaitons faire part de nos plus vifs remerciements à tous les acteurs et partenaires qui œuvrent tous les jours pour une société plus égalitaire et solidaire. Ils nous ont beaucoup inspirés.

Glossaire

AESH — Accompagnant des élèves en situation de handicap	AESH —	Accompagna	int des élèves	en situation	de handicap
--	--------	------------	----------------	--------------	-------------

ARS — Agence régionale de santé

BPI — Bibliothèque publique d'information

CLIN — Classe d'initiation

CLIS — Classe pour l'inclusion scolaire

CRA — Centre de ressources autisme

DG2TDC — Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle

DRAC — Direction régionale des affaires culturelles

DU — Diplôme universitaire

ESAT — Établissement ou service d'aide par le travail

FALC — Facile à lire et à comprendre

GEM — Groupe d'entraide mutuelle

GNCRA — Groupement national des centres ressources autisme

HAS — Haute autorité de santé

IME — Institut médico-éducatif

IMPRO — Institut médico-professionnel

OMS — Organisation mondiale de la santé

TDAH — Trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité

TDI — Trouble du développement intellectuel

TND — Troubles du neurodéveloppement

TSA — Trouble du spectre de l'autisme

UNESS — Université numérique en santé et sport

UPI — Unités pédagogiques d'intégration

Directeurs de publication

- Noël CORBIN, délégué général à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle (DG2TDC), ministère de la Culture
- Etienne POT, délégué interministériel à la stratégie nationale pour les troubles du neurodéveloppement (TND)

Rédacteur en chef

 Nicolas MERLE, chef du bureau de la politique interministérielle à la Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle (DG2TDC), ministère de la Culture

Rédacteurs

- Isabelle SAUSSOL-GUIGNARD, cheffe du projet Association Les Déclencheurs
 - https://www.les-declencheurs.com/
- Fabrice PASTOR, neuropsychologue, formateur et directeur de l'Institut Irles
 - https://www.irles-aquitaine.fr/
- Magaly DAVID, chargée de mission culture/santé, médico-social et handicap à la Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle (DG2TDC), ministère de la Culture
- Arnaud LESTANG, conseiller communication et information des publics à la Délégation interministérielle à la stratégie nationale pour les troubles du neurodéveloppement

Direction artistique

 Emmanuel BOUTIER, directeur artistique à la Délégation à l'information et à la communication (DICOM) au ministère de la Culture

Partenaires du guide



Liberté Égalité Fraternité Délégation interministérielle à la stratégie nationale pour les troubles du neurodéveloppement : Autisme, Dys, Tdah, Tdi





















PARTICIPEZ À L'ENRICHISSEMENT DU GUIDE CE GUIDE EST ÉVOLUTIF ET PARTICIPATIF

Cette première version a vocation à évoluer et à s'affiner.

Aussi, vos retours d'expérience seront précieux pour enrichir son contenu et le rendre toujours plus pertinent. Nous vous invitons donc à partager vos pratiques, vos suggestions et vos observations pour la prochaine édition en répondant à ce questionnaire en ligne (ceci vous prendra moins de 10 minutes).

Voici le lien : https://forms.gle/rfJzCj3nPHrieiF5A

Ensemble, nous pouvons continuer à faire de nos institutions culturelles des espaces accueillants et inclusifs, où chacun peut pleinement profiter de la richesse des offres et des pratiques.

Date de parution : 2025

